



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 020



2^e SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 28 avril 2014



Présidente

Mme Hélène LeBlanc

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 28 avril 2014

• (1530)

[Français]

La présidente (Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD)): Bonjour à tous. Bienvenue à la 20^e réunion du Comité permanent de la condition féminine. Aujourd'hui, nous entreprenons l'étude du Budget principal des dépenses de 2014-2015.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à la ministre de la Condition féminine, l'honorable K. Kellie Leitch, ainsi qu'à celles qui l'accompagnent: Mme Linda Savoie, chef d'organisme par intérim, et Mme Anik Lapointe, dirigeante principale des finances et directrice des Services intégrés, toutes deux de Condition féminine Canada.

Je vais tout d'abord céder la parole à la Dre Leitch.

Vous avez la parole pour une dizaine de minutes.

[Traduction]

L'hon. K. Kellie Leitch (ministre de la Condition féminine): Merci, madame la présidente.

Je remercie également les autres membres du comité. Je vous suis reconnaissante de m'avoir donné cette occasion de discuter du Budget principal des dépenses de Condition féminine Canada pour 2014-2015 et de nos priorités.

Comme on l'a mentionné, je suis accompagnée de Linda Savoie, coordonnatrice et chef d'organisme intérimaire à Condition féminine Canada et d'Anik Lapointe, dirigeante principale des finances et directrice des services intégrés.

[Français]

Avant d'aller plus loin, j'aimerais signaler au comité que le premier ministre a récemment nommé Meena Ballantyne au poste de chef de Condition féminine Canada. Mme Ballantyne entrera en fonction le 12 mai 2014. Je me réjouis à la perspective de travailler avec elle sur les enjeux qui touchent les Canadiennes de tous âges dans les semaines et les mois à venir.

[Traduction]

Je voudrais aussi remercier, pour l'ensemble de ses réalisations exceptionnelles, Suzanne Clément, ancienne coordonnatrice de Condition féminine Canada, qui se retirera bientôt de la fonction publique aux termes de quelque 37 années de service à la population canadienne.

Depuis ma dernière comparution devant le comité, j'ai continué de parcourir le pays et d'échanger avec ses citoyens. Des emplois, une croissance soutenue et la prospérité à long terme, voilà ce qu'ils demandent. On veut que le gouvernement continue de travailler à construire un Canada où les femmes et les hommes participent en toute égalité à la vie sociale, économique et démocratique.

En 2014-2015, Condition féminine Canada continuera de concentrer ses efforts dans quatre secteurs-clés: premièrement, créer des débouchés économiques pour les femmes, ce qui comprend

stimuler l'entrepreneuriat féminin et l'apprentissage de métiers; deuxièmement, éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; troisièmement, promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision, notamment par leur représentation accrue au sein des conseils d'administration; quatrièmement, renforcer la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes au sein de l'administration fédérale.

Comme le comité le sait déjà, l'aide financière versée annuellement par notre gouvernement pour la réalisation de projets communautaires a presque doublé depuis 2006-2007. De 10,8 millions de dollars sous l'ancien gouvernement libéral, l'aide a considérablement augmenté pour atteindre aujourd'hui près de 19 millions de dollars, un niveau sans précédent dans l'histoire canadienne. Ce sont plus de 720 projets locaux que nous avons ainsi financés depuis 2007, des projets qui continuent d'améliorer la vie de femmes et de filles d'un bout à l'autre du pays.

L'augmentation de la sécurité et de la prospérité économiques des Canadiennes est l'une des clés de voûte du financement administré par le Programme de promotion de la femme, et l'investissement réalisé dans ce domaine depuis 2007 totalise plus de 54 millions de dollars. Nous avons récemment lancé un nouvel appel d'offres pour des projets communautaires visant à améliorer les débouchés économiques offerts aux femmes localement. Cet appel a trois grands axes: le premier concerne les entrepreneures et professionnelles; le second, l'accès au mentorat et au parrainage, ce qui permettra aux femmes de trouver leurs champions; le troisième enfin, la préparation financière des femmes. Fondés sur le partenariat et l'investissement local, ces projets aideront à définir et à aplanir les obstacles auxquels se butent les femmes lorsqu'elles cherchent des débouchés économiques prometteurs.

Le Plan d'action économique de 2014 renferme une série de mesures qui profiteront aux Canadiennes. Comme nous savons par exemple que le mentorat peut faire la différence entre une entreprise prometteuse et une entreprise prospère, nous avons inclus dans le budget une nouvelle initiative qui vise spécifiquement à accroître le mentorat chez les entrepreneures. Je suis enthousiasmée par cette initiative que je dirigerai au nom de notre gouvernement, car les faits sont là. Les entreprises dirigées par des femmes ont employé 1,5 million de femmes l'an dernier et les entreprises à propriété féminine majoritaire ont injecté pour la seule année 2011 148 milliards de dollars dans l'économie. Les femmes dépassent donc largement les attentes.

Madame la présidente, notre gouvernement reconnaît aussi que la sécurité et la prospérité économiques des femmes sont intimement liées à leur intégrité physique. C'est pourquoi nous avons comme grande priorité de mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Nous sommes tous conscients des dégâts causés par la violence dans la vie des victimes et de leur famille, de même que de ses répercussions sur la population en général. À titre de gouvernement, nous comprenons aussi la nature complexe du problème et nous intervenons sur plusieurs plans pour le résoudre. Parmi les initiatives que nous avons mises en oeuvre, permettez-moi de mentionner l'adoption de la Loi sur la sécurité des rues et des communautés, qui vise à accroître la sécurité de l'ensemble de la population, et du plan d'action national de lutte contre la traite de personnes. Nous avons aussi alourdi les peines imposées en cas de crimes violents et déposé un projet de loi pour donner aux autorités policières et judiciaires de nouveaux outils pour contrer la cyberintimidation.

Il y a quelques semaines, notre gouvernement a en outre annoncé le dépôt de la Charte canadienne des droits des victimes, un document législatif important et longuement attendu qui, pour la première fois dans l'histoire canadienne, confèrera des droits clairs aux victimes d'actes criminels au niveau fédéral.

• (1535)

Depuis 2007 et par l'intermédiaire du Programme de promotion de la femme, nous avons investi plus de 69 millions de dollars dans les projets d'organismes locaux visant à éliminer la violence faite aux femmes et aux filles.

[Français]

Certains de ces projets ont mobilisé les hommes et les garçons dans l'élimination de la violence. D'autres ont ciblé plus particulièrement la violence faite aux femmes et aux filles dans les collectivités rurales. D'autres, encore, ont lutté contre la violence faite aux étudiantes sur les campus.

[Traduction]

Notre gouvernement comprend aussi que l'élimination de la violence faite aux femmes passe par la mobilisation locale, dans tous les milieux. Notre gouvernement est aussi fortement engagé dans la promotion et la protection des droits des femmes et des filles à l'échelle internationale. Ainsi, j'ai eu l'honneur de diriger la délégation canadienne à la 58^e réunion de la Commission sur la condition de la femme des Nations Unies, qui a eu lieu à New York il y a quelques semaines. Nous avons continué à promouvoir à l'Assemblée générale des Nations Unies les priorités canadiennes, dont l'élimination des mariages précoces et forcés.

Les conséquences dévastatrices du mariage des enfants, du mariage en bas âge et du mariage forcé sont indéniables. Je suis très fière de dire que le Canada a pris une position ferme et qu'il dirige les efforts internationaux déployés pour lutter contre ces pratiques. Nous avons participé à un groupe interrégional afin d'élaborer une résolution de nature procédurale pour traiter la question à la 24^e session du Conseil des droits de l'homme. L'an dernier, le Canada a copiloté la toute première résolution portant expressément sur le mariage des enfants, le mariage en bas âge et le mariage forcé, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En outre, nous avons récemment annoncé une contribution de 5 millions de dollars pour lutter contre les causes et les conséquences du mariage d'enfants, du mariage précoce et du mariage forcé dans le monde. Une première partie de ces fonds est actuellement affectée à des programmes en Afghanistan, en Éthiopie, au Ghana, en

Somalie, et au Zimbabwe. Nous condamnons donc fermement ces pratiques.

Le mariage des enfants, le mariage en bas âge et le mariage forcé constituent une violation des droits fondamentaux de la personne et une forme de violence. Ils mettent en péril la santé physique et mentale des filles et les empêchent de poursuivre des études. Ils affectent les familles, les collectivités et le monde dans lequel elles vivent. Notre gouvernement accorde une grande priorité à la pleine participation des femmes et des filles à tous les aspects de la société et, comme je l'ai dit, nous condamnons ces pratiques.

Nous sommes convaincus qu'un recul marqué du nombre des mariages d'enfants, des mariages en bas âge et des mariages forcés contribuerait à l'éclosion de sociétés plus saines, plus sûres et plus prospères et à un développement accru. Je suis fière de l'engagement qu'a pris le Canada à l'égard de cette cause et du leadership indéfectible dont a fait preuve le premier ministre pour éradiquer ces pratiques, qui nuisent aux femmes et aux filles du monde entier.

Je conclurai en disant que notre gouvernement continuera d'agir résolument pour améliorer de façon concrète la situation des femmes et des filles au Canada et dans le monde. Voilà notre engagement. Voilà mon engagement.

Merci beaucoup de m'avoir invitée. Je répondrai maintenant avec plaisir à toutes vos questions.

• (1540)

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, madame la ministre.

Maintenant, nous entamons le premier tour de questions.

Madame Truppe, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC): Merci, madame la présidente, et merci, madame la ministre, d'être revenue nous voir.

Je pense que tous les membres du comité sont d'accord avec moi. Nous savons que vous êtes occupée et que vous avez un emploi du temps très chargé; c'est pourquoi nous vous sommes reconnaissants de vous être libérée.

Je remercie également mesdames Lapointe et Savoie d'être venues.

Le budget principal des dépenses énonce plusieurs priorités pour le bureau qui coordonne la situation de la femme, priorités dont la plus importante est la création des conditions propices et l'influence à exercer sur notre culture pour favoriser la réussite des femmes et des filles au Canada.

À votre avis, comment le ministère réalise-t-il cet objectif grâce aux crédits qui sont mis à sa disposition?

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci de votre question.

Condition féminine Canada a plusieurs possibilités de financement dont la plus importante est probablement les appels de propositions que nous faisons régulièrement sur un thème qui doit correspondre à l'une des trois grandes priorités du ministère.

Qu'il s'agisse de mettre l'accent sur la sécurité économique, en nous assurant que les femmes acquièrent de nouvelles compétences pour occuper les postes disponibles, qu'il s'agisse de mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles — ce dont je viens de parler à l'instant et qui, de l'avis de tous les Canadiens, est à éradiquer en priorité — ou encore qu'il s'agisse d'offrir aux femmes des compétences en leadership, que ce soit dans le secteur parlementaire comme le nôtre ou dans les collectivités locales, voilà quelles sont nos trois grandes priorités. Nous concrétisons ces trois priorités en finançant des projets communautaires dans le cadre d'appels de propositions qui sont soigneusement examinées.

En outre — et je tiens à ce que tous les Canadiens le sachent —, nous sommes l'un des rares ministères à avoir un programme d'appel de demandes permanent dont peut se prévaloir, n'importe quel jour de l'année, quiconque s'intéresse aux enjeux qui favorisent l'égalité des femmes. On peut ainsi soumettre un projet local qui représente les intérêts de la collectivité.

Ainsi, je suis ravie du plus récent projet que nous finançons, celui des Argonauts de Toronto et de la Campagne du ruban blanc, qui nous permet de nous pencher sur la violence faite aux femmes et aux filles. Il s'agit d'un projet de 36 mois au nom charmant de « Regroupez-vous et appelez » qui sensibilise les jeunes hommes et les garçons aux comportements appropriés à avoir afin de mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Je pense que c'est excessivement important.

Mme Susan Truppe: Merci. Je sais que mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles est une priorité évidente, mais je suis heureuse que vous travailliez également sur la question des entrepreneures.

Vous avez mentionné le programme d'appel de demandes permanent, qui est à mon avis un outil simplement fantastique dont dispose Condition féminine Canada. J'en fais la promotion dans presque toutes mes interventions. On peut s'en prévaloir tout au long de l'année, dans la mesure de la disponibilité des fonds. Votre ministère est probablement l'un des rares à disposer de cet outil.

Le rapport sur les plans et priorités de Condition féminine Canada comporte un chapitre consacré aux femmes entrepreneures. Comme vous l'avez dit, cet enjeu fait également partie des engagements que vous avez pris aux termes du Plan d'action économique de 2014. Nous savons, comme en témoignent vos commentaires liminaires, que vous vous intéressez beaucoup à la question. Ainsi, à l'occasion des nombreuses tables rondes et des voyages que vous avez effectués dans différentes régions du Canada, vous avez rencontré de nombreuses femmes qui veulent contribuer à la prospérité du pays.

Au vu de ces rencontres, quels sont à votre avis les défis auxquels continuent de faire face les femmes d'affaires?

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci encore de votre question.

J'ai été ravie de constater les possibilités qu'offrait le Plan d'action économique de 2014. C'est à mon avis très avant-gardiste, de la part de l'ancien ministre des Finances, Jim Flaherty, et aussi de la part du premier ministre, d'avoir mis l'accent sur les femmes entrepreneures et le potentiel énorme qu'elles représentent.

Comme je viens de le dire, les entreprises dirigées par des femmes emploient 1,5 million de femmes. Elles engagent davantage de femmes. Et nous savons que depuis quelques années seulement, elles ont injecté 148 milliards de dollars dans l'économie et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Ces entreprises, ces femmes, dépassent donc largement les attentes. Les investissements que nous faisons servent à développer les programmes de mentorat et de parrainage, de façon à appuyer davantage de femmes pour s'assurer qu'elles puissent, non

seulement démarrer leur entreprise, mais aussi la garder et la faire grandir en employant davantage de Canadiennes et en offrant une excellente qualité de vie pour leur famille.

Je suis ravie de ce nouveau programme et j'invite tous les parlementaires et autres citoyens à nous conseiller des interlocuteurs afin de mettre sur pied un programme solide et bien centré. Dans tout le pays, des hommes et des femmes m'ont parlé des moyens d'élaborer le meilleur programme de mentorat possible. Si vous avez des suggestions ou des idées à ce sujet, n'hésitez pas à m'en faire part.

• (1545)

Mme Susan Truppe: Merci.

À l'occasion des voyages que vous avez effectués au Canada et des rencontres que vous avez faites avec des femmes, quel serait à votre avis l'enjeu le plus important, ou peut-être la suggestion la plus importante, que l'on vous ait communiqué?

L'hon. K. Kellie Leitch: Les tables rondes sur le leadership des femmes ont été amorcées bien avant le budget. Les enjeux prioritaires étaient ceux qui permettent à une femme de réussir.

Le sujet d'intérêt le plus souvent manifesté est celui du mentorat. Je suis donc heureuse de le voir appuyé dans le Plan d'action économique de 2014. L'autre sujet est celui des champions, qui permet d'avoir quelqu'un qui parle en votre faveur. Le parrainage est donc également un élément du programme.

Les autres éléments, qui sont appuyés par notre appel de demandes le plus récent, font en sorte que les femmes aient des connaissances financières suffisantes et soient prêtes financièrement pour qu'elles puissent garder leur entreprise et la voir grandir. Voilà pourquoi notre appel de demandes le plus récent comporte un élément permettant aux organisations de tout le pays de faire une demande de subvention pour la préparation financière.

Nous voulons aussi appuyer les femmes qui s'apprentent à exercer un métier. Nombre de femmes entrepreneures exercent d'ailleurs un métier particulier. Elles déploient des efforts remarquables pour obtenir une formation d'apprenti et démarrer leur propre entreprise d'électricité ou de menuiserie, et s'intégrer ainsi dans la collectivité.

Notre nouvel appel de demandes couvre à mon avis tous les aspects qui, de l'avis des Canadiens et des Canadiennes que nous avons rencontrés dans tout le pays, constituent les meilleurs moyens de faire participer les femmes à l'économie.

Mme Susan Truppe: Merci.

Est-ce qu'il me reste du temps?

La présidente: Oui, juste assez pour dire: « Merci beaucoup, madame la ministre ».

Des voix: Oh, oh!

Mme Susan Truppe: Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Madame Ashton, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Merci, madame la ministre, de vous joindre à nous.

Tout le monde conviendra, je pense, que le progrès des femmes va de pair avec leur sécurité et le fait de mettre fin à la violence dont elles sont l'objet. Mais la façon dont cette priorité a été programmée nous inquiète vraiment beaucoup.

Si l'on en croit les chiffres de 2012, seulement 26 des 288 demandes de financement ont été acceptées. Il est clair que les besoins dépassent largement ceux auxquels le gouvernement est prêt à répondre. Mais ce qui est encore plus troublant, c'est le nombre disproportionné de demandes provenant d'organisations autochtones qui s'occupent des femmes... En fait, il y en a plus de 60. À l'exception de deux, l'immense majorité d'entre elles n'a pas reçu de financement. Nous savons par ailleurs que plus de 800 femmes autochtones sont portées disparues ou ont été assassinées. C'est une épidémie nationale. Les gens appellent à l'action et veulent une enquête nationale.

Par rapport au niveau le plus élémentaire de programmation, pourquoi l'agence de la condition féminine a choisi de ne financer que deux des 62 organisations de femmes autochtones qui ont fait une demande d'aide?

L'hon. K. Kellie Leitch: Soyons très clairs, Condition féminine Canada a appuyé plus de 200 programmes de femmes autochtones depuis 2007. Il faut éliminer la violence faite aux femmes et aux filles. La priorité absolue de notre gouvernement est d'éliminer la violence faite aux femmes et aux filles, et de s'assurer en particulier que la question est traitée par les autochtones.

Mais en ce qui a trait...

La présidente: Un instant s'il vous plaît, je pense qu'il y a un problème pour le service d'interprétation.

[Français]

Mme Djaouida Sellah (Saint-Bruno—Saint-Hubert, NPD): Je ne reçois pas l'interprétation.

Attendez, je crois que cela a été éteint par inadvertance.

La présidente: D'accord. Ça semble fonctionner maintenant.

Vous pouvez continuer.

•(1550)

[Traduction]

L'hon. K. Kellie Leitch: *Merci.*

Nous avons des critères très précis pour les programmes et propositions soumis à Condition féminine Canada. Nous en recevons des centaines. Les critères sont très clairs et ils ont été élaborés pour tous les Canadiens. Mais je suis ravie de constater l'appui qu'ont reçu les programmes dans les collectivités que soutiennent les femmes autochtones.

L'un de nos meilleurs programmes, par exemple, et dont beaucoup de gens sont fiers est le Programme de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones en Saskatchewan. Ce programme a reçu une subvention de 325 000 \$ pour un projet de 30 mois. Grâce à lui, non seulement de nombreuses femmes autochtones ont été préparées à assumer des rôles de leadership, mais on a aussi élu la première chef adjointe de l'histoire de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. C'est bien la preuve qu'on a conçu, élaboré et mis en oeuvre un excellent programme dans la collectivité locale.

Est-ce que j'encourage le plus grand nombre possible de femmes autochtones, inuites et métisses de tout le pays à soumettre une demande? Absolument. En fait, j'étais à Thunder Bay jeudi, à Winnipeg vendredi et à Kenora samedi pour rencontrer des femmes de tous horizons, y compris des autochtones. J'ai parlé à toutes du programme et je les ai encouragées à s'y inscrire.

Mais je vais être franche, nous avons des critères très stricts et tous les Canadiens doivent y répondre. Notre personnel et la fonction publique travaillent d'arrache-pied pour faire en sorte que tous les Canadiens puissent avoir accès au programme.

Mme Niki Ashton: Merci.

Nous avons entendu parler du programme en Saskatchewan, et c'est très positif. Nous aimerions certainement qu'il soit mis en oeuvre dans l'ensemble du pays. Nous avons été ravis d'entendre les hauts fonctionnaires responsables de la condition féminine dire il y a quelques semaines qu'ils allaient tenter de déterminer pourquoi la grande majorité des organisations de femmes autochtones ne répondaient pas aux critères. Nous encourageons vivement ce processus parce que de toute évidence, deux organisations sur 62, ce n'est pas acceptable.

Madame la ministre, j'ai eu la chance au cours des dernières semaines d'entendre des fournisseurs de services, des porte-parole, des avocats et des travailleurs des services d'hébergement et de transition, qui travaillent tous à la lutte contre la violence faite aux femmes. Plus récemment, j'ai eu l'occasion de me rendre en Colombie-Britannique pour entendre ce que les gens avaient à dire sur le terrain.

Le message est très similaire dans l'ensemble du pays; j'ai senti la frustration des intervenants de première ligne en raison des compressions, surtout celles du gouvernement fédéral. En fait, les intervenants des ONG disent qu'ils substituent efficacement le travail du gouvernement et qu'en ce qui a trait à leurs priorités, l'accès au financement des projets à court terme ne leur donne pas la sécurité et la stabilité nécessaires pour traiter des enjeux critiques en matière de violence contre les femmes.

Comment répondriez-vous à ces fournisseurs de services qui nous disent que les programmes de subvention de votre ministère ne répondent pas à leurs besoins?

L'hon. K. Kellie Leitch: Nous avons presque doublé le financement offert par l'entremise de Condition féminine Canada depuis notre arrivée au pouvoir. Nous offrons un financement direct aux projets communautaires. Ce que j'entends d'après mes conversations avec les Canadiens — et je peux dire sans hésitation que j'ai rencontré des centaines de Canadiens chaque semaine —, c'est qu'ils se réjouissent de voir que nous investissons dans les projets communautaires qui ont une réelle incidence sur leur collectivité.

Dans l'ensemble, Condition féminine Canada a financé plus de 720 projets au cours des sept dernières années et a forgé un esprit de participation communautaire dans l'ensemble du pays, ce qui offre d'énormes possibilités, mais permet aussi de répondre aux besoins locaux. Nous savons qu'une personne qui a grandi au centre-ville de Vancouver n'aura pas la même expérience qu'une personne qui vit dans votre ville de Churchill ou sur la côte atlantique du Canada.

Ces projets communautaires — que nous avons créés pour répondre à la demande tout juste après notre arrivée au pouvoir — permettent de mettre tout cela en oeuvre. Je peux vous dire qu'ils entraînent des résultats, qu'il s'agisse d'une augmentation du nombre de femmes qui entrent sur le marché des métiers spécialisés ou de l'incidence importante des initiatives qui traitent de la violence contre les femmes et les filles dans les campus de Vancouver. Ces projets apportent des améliorations considérables.

Je leur dirais d'étudier le programme et de présenter une demande. Nous sommes toujours ouverts aux nouvelles idées stimulantes qui correspondent aux trois principaux domaines de projet de Condition féminine Canada. Nous encourageons le plus grand nombre de Canadiens possible à présenter une demande, à nous laisser les aider et à définir leurs projets communautaires de sorte que nous puissions répondre aux besoins de leur collectivité.

• (1555)

Mme Niki Ashton: Merci.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme O'Neill Gordon pour sept minutes.

[Traduction]

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre, de votre présence aujourd'hui. Nous savons que vous avez un horaire chargé et nous vous sommes reconnaissants pour le temps passé avec nous aujourd'hui. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à Anik Lapointe et à Linda Savoie, et à les remercier de leur présence.

Je sais que vous êtes ici pour parler du Budget principal des dépenses et de la façon dont il s'intègre au Plan d'action économique du gouvernement.

Comme nous le savons tous, le Canada a connu un grand succès à l'échelle internationale, et le FMI s'attend à ce que le Canada soit le pays du G7 qui enregistrera la croissance économique la plus forte au cours des deux prochaines années. Notre économie continue de croître, tout comme nos divers secteurs commerciaux et industriels. En fait, tant le Fonds monétaire international que l'Organisation de coopération et de développement économiques s'attendent à ce que le Canada figure parmi les économies affichant la plus forte croissance des pays du G7 cette année. Les trois autres plus grandes agences de notation ont reconfirmé les notes élevées qu'elles accordent au Canada.

Ce sont de très bonnes nouvelles, madame la ministre. On s'attend à ce que le Canada conserve la cote AAA au cours de la prochaine année.

Des investissements ont été faits par l'entremise de Condition féminine Canada et, comme vous l'avez fait valoir, au cours des sept dernières années seulement, le gouvernement du Canada a offert plus de 53 millions de dollars de financement pour des projets visant à promouvoir la sécurité économique et la prospérité des femmes. De

ce montant, plus de 9 millions de dollars ont servi à des projets visant à favoriser l'entrepreneuriat féminin. C'est beaucoup d'argent injecté dans l'économie canadienne.

J'aimerais que vous nous parliez du Plan d'action économique 2014 et surtout du rôle accru des femmes dans le secteur canadien des entreprises. Est-ce que le plan d'action de 2014 prévoit appuyer les femmes dans les domaines qui laissent à désirer auparavant? Pourquoi est-ce une question si importante pour nous tous?

L'hon. K. Kellie Leitch: Je vous remercie de votre question.

Le Plan d'action économique 2014, tout comme les autres budgets, se concentre sur la création d'emplois, sur la santé et la croissance de l'économie et sur l'emploi pour les familles canadiennes. Comme je l'ai dit dans mon exposé, le plan d'action prévoit notamment de nouveaux investissements pour les femmes entrepreneurs, et j'en suis très heureuse. On prévoit un investissement initial de 150 000 \$ pour la création d'un solide programme de mentorat visant à aider les femmes à démarrer ou à accroître leurs entreprises.

De nombreuses femmes réalisent maintenant qu'elles ont la possibilité, pour elles et pour leur famille, d'avoir une belle qualité de vie en entrant sur le marché des métiers spécialisés. Depuis l'annonce du budget cette année, j'ai appris qu'il y aurait un nouveau programme de subventions et de prêts aux apprentis, ce qui est formidable. Il s'agit d'un investissement de plus de 100 millions de dollars qui vise à offrir pour la première fois de l'histoire des prêts sans intérêt aux jeunes apprentis. Nous avons entendu dire que le principal obstacle à l'inscription aux programmes de formation d'apprenti, tant pour les hommes que pour les femmes, était le fardeau financier. Maintenant, ces personnes, comme les étudiants universitaires, auront accès à un prêt sans intérêt, ce qui est très encourageant pour les jeunes femmes qui souhaitent entrer dans les métiers spécialisés.

Il y a environ cinq semaines, je me suis rendue au Collège Durham où j'ai rencontré trois jeunes femmes extraordinaires: la première souhaite devenir charpentière, la deuxième électricienne et la troisième tuyauteuse. En tant que chirurgienne orthopédiste, je connais bien tous ces métiers. C'était exceptionnel. Non seulement elles connaissent les possibilités de placement — c'est-à-dire qu'elles savent qu'un travail les attend à la sortie de l'école —, mais elles recevront également un soutien financier pour étudier, et elles créeront peut-être leur propre entreprise dans l'avenir.

Ces deux importantes initiatives me réjouissent, et je suis certaine que les Canadiennes en tireront pleinement profit.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Madame la ministre, comme vous l'avez visitée, vous savez qu'il s'agit d'une bonne nouvelle pour la région de Miramichi et pour l'ensemble du Canada. Nous vous remercions de tout ce que vous faites pour aider les femmes dans ce domaine.

Notre comité étudie la prospérité et le leadership des femmes, et nous avons entendu le témoignage de femmes d'affaires très impressionnantes au fil de notre étude.

Pourriez-vous nous dire de quelle façon les possibilités de financement offertes par Condition féminine Canada aident les femmes?

•(1600)

L'hon. K. Kellie Leitch: D'abord, pour que nous soyons tous sur la même longueur d'onde, le Plan d'action économique de 2012 annonçait la création d'un conseil consultatif sur la participation des femmes aux conseils d'administration des entreprises. Il demandait l'élaboration d'un plan robuste pour encourager les femmes à jouer ces rôles de premier plan. De plus, nous avons lancé un appel de propositions pour les femmes entrepreneures, ce qui est nouveau, et aussi pour les femmes dans les secteurs traditionnellement masculins — les métiers spécialisés et autres. Nous offrons la possibilité aux collectivités de présenter des programmes, des propositions, qui pourraient profiter aux gens de leur région.

Nous savons que la demande pour des tuyauteurs n'est probablement pas aussi grande au centre-ville de Toronto qu'à Fort McMurray, en Alberta. Nous savons que l'encadrement offert pour aider les femmes à faire leur place dans le secteur des finances du centre-ville de Toronto ne sera pas le même que celui offert dans les autres régions du pays. Je crois que les femmes de l'ensemble du pays sont satisfaites de l'approche de notre programme communautaire. Les régions peuvent le personnaliser pour répondre à leurs besoins locaux, et nous offrons aux femmes l'ensemble de compétences dont elles ont besoin pour accéder aux emplois qui leur sont offerts.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Tout à fait.

Combien nous reste-t-il de temps? Une minute...

D'accord, je ne veux pas changer de sujet, mais dans notre dernière étude, qui portait sur les troubles alimentaires chez les femmes et les filles, nous avons appris beaucoup de choses; certaines étaient difficiles à imaginer. Elles sont toutefois très importantes. Nous nous préparons maintenant à déposer notre rapport.

Avez-vous des commentaires à faire sur cette question ou sur l'étude?

L'hon. K. Kellie Leitch: Eh bien, je vais changer de chapeau pour répondre à votre question. En tant que pédiatre, j'ai rencontré nombre de ces jeunes femmes, en salle d'urgence ou en clinique. Les troubles alimentaires sont omniprésents. La plupart des médecins qui soignent les enfants ont malheureusement rencontré ces jeunes femmes à un moment ou un autre. C'est une terrible maladie, parce qu'il faut cerner les possibilités et les problèmes...

La présidente: Madame Leitch, très brièvement s'il vous plaît.

L'hon. K. Kellie Leitch: Pas de problème.

Tout ce que je veux dire, c'est que je suis ravie que le comité permanent ait entrepris cette étude, parce que je suis certaine qu'on pourra en dégager des renseignements et des rétroactions importants auxquels nous pourrions donner suite dans l'avenir. Je vous remercie beaucoup d'avoir réalisé cette étude.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Casey, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Madame Leitch, dans votre discours préliminaire, vous avez fait valoir que l'une des priorités du ministère était d'éliminer la violence faite aux femmes et aux filles. Vous avez parlé longuement des programmes destinés aux communautés autochtones, en réponse à une question de Mme Ashton.

J'aimerais vous poser une question assez simple à ce sujet, madame Leitch. Reconnaissez-vous que les femmes autochtones du Canada sont victimes de taux de violence beaucoup plus élevés que les femmes des collectivités non autochtones et que les jeunes femmes autochtones sont beaucoup plus susceptibles de mourir à la suite d'un acte violent?

L'hon. K. Kellie Leitch: Je crois que les statistiques parlent d'elles-mêmes. C'est pourquoi le gouvernement veut absolument s'attaquer à ce problème.

Nous savons que les statistiques montrent que les femmes autochtones sont plus nombreuses que les femmes non autochtones à être victimes de violence. C'est pourquoi pour moi, en tant que ministre de la Condition féminine... C'est pourquoi le gouvernement a fait de cet enjeu une priorité. Il faut agir. Il faut veiller à cibler les enjeux dans les familles.

Au cours des dernières semaines, j'ai effectué des visites au pays et je continuerai de le faire au cours des prochaines semaines pour parler de façon confidentielle aux familles afin qu'elles nous fassent part de leurs inquiétudes et des enjeux prioritaires. Qu'il s'agisse d'une famille en deuil d'un être cher assassiné ou qui cherche une personne disparue, ce qui doit être insupportable, d'une jeune fille qui vit dans la peur ou d'une famille qui a peur qu'un proche soit la prochaine victime, j'ai demandé à parler en toute confidentialité avec les familles, et je continuerai de le faire.

Il faut aborder cette question. Il faut mettre fin à la violence contre toutes les femmes et les filles canadiennes. Nous savons que les taux de violence sont plus élevés chez les femmes autochtones, et nous avons pris certaines mesures pour aborder ce problème.

•(1605)

M. Sean Casey: Reconnaissez-vous que plus de 800 femmes et filles autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada?

L'hon. K. Kellie Leitch: Je ne crois pas qu'un chiffre précis ait été confirmé. Condition féminine Canada travaillait en collaboration avec l'AFAC pour établir une liste exhaustive, et nous attendons toujours la réponse de la GRC à cet égard. Ce nombre pourrait être plus ou moins élevé.

M. Sean Casey: Vous reconnaissez qu'il s'agit d'un problème très grave?

L'hon. K. Kellie Leitch: Je crois qu'il s'agit d'un problème extrêmement grave.

M. Sean Casey: D'accord.

Madame Leitch, vous savez sans doute que depuis 1981, il y a eu 10 commissions royales au Canada. En 1981, nous avons eu la commission d'enquête sur les quotidiens, la Commission Kent; en 1986, la commission sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque; en 1993-1994, la commission sur les nouvelles techniques de reproduction; quelque temps plus tard, nous avons eu la commission sur l'attentat à la bombe d'Air India, qui avait coûté la vie à 329 personnes. Étant donné l'éventail des sujets couverts par les commissions précédentes, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous vous opposez à une commission royale sur le meurtre et la disparition de femmes autochtones au Canada?

L'hon. K. Kellie Leitch: Je m'y oppose parce que, selon moi, des mesures sont requises, et non des paroles supplémentaires.

Mes motivations sont très simples. Les familles auxquelles j'ai parlé m'ont déclaré sans équivoque qu'elles souhaitaient que j'agisse. En fait, une jeune femme extrêmement éloquente s'est adressée à moi samedi, à Kenora. Elle était extraordinaire. Elle a perdu un membre de sa famille. Elle m'a dit qu'elle désirait que je prenne des mesures immédiatement à un certain nombre d'égards précis.

C'est la raison pour laquelle je me déplace pour parler aux familles. Cela n'a rien à voir avec le fait que nous discutons tous de cette question ou, pour être franche, le fait que d'autres personnes en discutent. Il faut passer à l'action. Le gouvernement prend maintenant certaines mesures, et nous devons en prendre d'autres. Nous admettons que c'est nécessaire. Compte tenu du travail accompli par le comité spécial, 25 millions de dollars ont été ajoutés au budget du Plan d'action économique de 2014. Ainsi, nous pourrions mettre l'accent sur ce que les familles jugent le plus approprié. Voilà pourquoi je me déplace pour parler aux familles.

Je leur parle sous le sceau de la confidentialité parce qu'en ma qualité de médecin, je pense qu'il est extrêmement important de traiter les familles avec respect et de leur laisser choisir ce qui sera divulgué ou non au public. Ce n'est pas à moi de prendre ces décisions, mais aux familles.

Donc, parmi les gestes que nous avons déjà posés, on retrouve la création du Centre national pour les personnes disparues, les mesures prises en collaboration avec le Centre d'information de la police canadienne et l'utilisation de notre site Web national ou même du site Web de Condition féminine Canada pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux jeunes filles. Cependant, dans le Plan d'action économique, nous avons alloué 25 millions de dollars supplémentaires pour être en mesure de nous attaquer au problème des femmes autochtones assassinées ou disparues, parce que c'est l'une de nos principales priorités.

M. Sean Casey: Dois-je comprendre que vous vous élevez contre la création d'une commission royale d'enquête parce que vous n'en voyez pas la nécessité?

L'hon. K. Kellie Leitch: Non, je m'y oppose parce que je crois que nous devons passer à l'action dès maintenant. Chaque femme qui meurt est une victime de trop. Je préfère prendre immédiatement des mesures que discuter de ces mesures avec vous.

M. Sean Casey: Donc, nous n'avons pas besoin d'une commission royale d'enquête, parce que vous connaissez déjà les solutions au problème.

L'hon. K. Kellie Leitch: Non. Je rencontre les familles qui m'indiquent les mesures qu'elles aimeraient que nous prenions, et nous en avons déjà pris un certain nombre. Nous pouvons créer une commission royale qui se penchera sur cette question, monsieur Casey, mais le gouvernement privilégie la prise de mesures, et c'est l'approche que j'aimerais adopter. Voilà, selon moi, ce que ces familles aimeraient que je fasse.

M. Sean Casey: Donc, la tenue d'audiences publiques qui permettraient aux gens de comparaître et de raconter leurs histoires ne fait pas partie du plan d'action du gouvernement. Est-ce ce que vous affirmez?

L'hon. K. Kellie Leitch: Non, monsieur Casey. J'affirme qu'un certain nombre de familles m'ont dit avoir comparu et raconté leurs histoires. Elles aimeraient continuer à le faire, et c'est ce qu'elles ont fait avec moi. Elles ont aussi raconté leurs histoires au comité spécial. Elles ont raconté leurs histoires si souvent qu'elles n'ont plus envie de le faire. Elles souhaitent que nous passions à l'action, et c'est ce que nous faisons.

M. Sean Casey: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Je cède maintenant la parole à Mme Ambler pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci, madame la présidente, merci, docteur Leitch, d'être venue aujourd'hui nous parler du budget.

J'ai quelques questions à vous poser, mais, comme j'ai eu l'honneur et le privilège de présider le Comité spécial sur la violence faite aux femmes autochtones, les questions de M. Casey ont également suscité mon intérêt.

Je suis certaine que vous conviendrez de leur intérêt, et peut-être pourriez-vous nous parler du comité et nous indiquer brièvement si le gouvernement planifie de répondre aux recommandations que le comité a formulées. Madame la ministre, lorsque les familles vous ont dit que suffisamment d'études avaient été menées et qu'il était temps d'agir, pensez-vous qu'elles faisaient allusion aux 40 études sur cette question qui ont été entreprises au cours des dernières années?

Le comité a été constitué au terme d'un vote unanime de la Chambre des communes afin d'étudier la question des femmes autochtones assassinées ou disparues. Il s'agissait de la 41^e étude de ce genre à avoir été entreprise. J'aimerais que vous répondiez brièvement à mes questions parce que, manifestement, vous avez déjà répondu à de nombreuses questions à ce sujet, et ce n'est pas vraiment ce dont nous sommes censés discuter aujourd'hui.

Pensez-vous que les efforts déployés par le comité, au nom des parlementaires canadiens, ont mené à la découverte de solutions au problème? Croyez-vous que les solutions trouvées par le comité sont valables et que, selon toute probabilité, le gouvernement suivra les recommandations du comité?

• (1610)

L'hon. K. Kellie Leitch: Je tiens à rendre hommage à tous les députés, tous les parlementaires, qui ont siégé au comité. Il va sans dire que cette question est extrêmement importante et que tous ceux qui ont participé au comité ou d'une autre façon ont apporté une contribution fort précieuse.

En outre, les contributions les plus importantes sont celles apportées par les familles et les organisations touchées par ce problème. Tout comme les membres du comité, elles m'ont dit qu'elles aimeraient que nous prenions des mesures.

Comme je l'ai indiqué, notre gouvernement a pris quelques mesures pour lutter contre ce problème tragique, notamment l'élaboration d'une nouvelle base de données génétiques et la mise en oeuvre de projets pilotes communautaires visant à rendre les collectivités autochtones plus sûres. Notre objectif est de prendre des mesures, et j'aimerais donc faire l'éloge des députés de tous les partis qui ont siégé au comité parce que, selon moi, ils ont accompli un travail exceptionnel. Par ailleurs, le gouvernement répondra aux recommandations du comité.

Mme Stella Ambler: Merci. J'aimerais aussi vous remercier, madame la ministre, de prendre cette question aussi au sérieux. Nous vous sommes reconnaissants du travail que vous accomplissez et des consultations que vous menez auprès des victimes, des familles des victimes et des groupes autochtones. Je tiens à vous dire, au nom du gouvernement du Canada, que vos efforts en ce sens nous remplissent de fierté. Nous vous en savons gré.

J'aimerais parler des journées que j'ai passées à commémorer les femmes parce que, cette année, j'ai eu la plaisante expérience de célébrer le Mois de l'histoire des femmes et, plus récemment, la Semaine internationale de la femme, qui avait lieu du 2 au 8 mars, et la Journée internationale de la femme, qui tombait le samedi 8 mars. J'ai assisté à quelques événements qui commémoraient ces jours particuliers. Le vendredi 7 mars, j'ai participé à un dîner-bénéfice coordonné par le Peel Committee Against Woman Abuse, c'est-à-dire un groupe de femmes de ma collectivité que je connais bien et dont les efforts pour aider les femmes vulnérables de Peel sont fructueux. Le jour suivant, soit le 8 mars, je suis allée à Thunder Bay pour rencontrer le groupe féminin de discussion politique de la FCM, la Fédération canadienne des municipalités. Le groupe dispose d'un comité permanent qui vise à accroître la participation des femmes aux administrations municipales. La réunion a été très réussie et a attiré de nombreux participants. J'y ai d'ailleurs rencontré des dizaines de femmes intelligentes et ambitieuses qui se présentent comme conseillères municipales dans les municipalités des quatre coins de l'Ontario.

Je suppose que je m'interroge sur ce que vous avez fait pour célébrer les réalisations des femmes et ce que votre ministère a fait pour mettre en relief les enjeux féminins au cours de la Semaine internationale de la femme et de la Journée internationale de la femme de cette année.

Je suis certaine de n'avoir pas à vous rappeler que le thème de la journée était « Force des femmes, Force du Canada ». C'est la raison pour laquelle le sujet des campagnes électorales convenait bien. La journée mettait en valeur les entrepreneures canadiennes qui créent des emplois, une entreprise à la fois.

Peut-être pourriez-vous nous parler un peu des expériences personnelles que vous avez vécues pendant ces journées.

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci beaucoup.

Ce que je tiens à mentionner, c'est mon désir de rendre hommage à tous les parlementaires. Des personnes de tous les partis et de toutes les régions du Canada ont participé aux événements organisés à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Je pense que le fait d'avoir veillé à la participation de personnes des quatre coins du pays en dit long sur l'intérêt que cette question suscite chez les Canadiens et la priorité que les Canadiens lui accordent. J'ai été ravi de constater l'intérêt que manifestaient à cet égard non seulement les parlementaires de mon parti, mais aussi ceux du NPD et du Parti libéral qui, selon moi, étaient...

Vous allez m'interrompre, n'est-ce pas?

La présidente: Oui, mais je vous remercie infiniment.

L'hon. K. Kellie Leitch: Je vous remercie tous de votre participation.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Sellah, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Djaouida Sellah: Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, je vous remercie d'être parmi nous. Je remercie également le personnel de votre ministère.

Vous savez probablement que nous nous concentrons actuellement sur l'étude concernant le leadership économique et la prospérité des Canadiennes, de même que sur leurs réussites et sur les défis auxquels elles font face.

Vous avez évoqué le Plan d'action économique de 2012 et la question des femmes occupant des postes importants au sein des

entreprises. Dans ce plan, il était question de mettre sur pied un groupe de travail en vue d'augmenter le nombre de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises.

Lors de nos précédentes réunions, nous avons reçu deux membres de Condition féminine Canada. Nous leur avons demandé quelle était la conclusion du groupe de travail et si l'objectif avait été atteint. Malheureusement, elles n'ont pas été mesurées de nous répondre. J'aimerais vous poser la même question, madame la ministre.

Pouvez-vous nous faire part des résultats obtenus par le groupe de travail mis sur pied en 2012? Également, pouvez-vous nous donner un aperçu du montant qui lui a été alloué?

• (1615)

[Traduction]

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci beaucoup.

Je pense que l'initiative entreprise au cours du mandat de la ministre précédente est extrêmement importante, et j'ai eu la chance d'hériter de son conseil consultatif avec lequel j'ai travaillé activement. Nous avons élaboré un rapport que j'ai présenté au premier ministre, et j'attends qu'il y réponde. Nous devrions tous connaître sous peu sa réponse à cet égard, et je serai ravie de la communiquer aux Canadiens.

[Français]

Mme Djaouida Sellah: Madame la ministre, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que ma collègue ici présente a déposé la motion M-444 en vue de créer un plan d'action national destiné à lutter contre la violence faite aux femmes. Ce plan comprendrait des fonds pour l'Association des femmes autochtones du Canada ainsi qu'une enquête nationale sur la disparition ou l'assassinat de femmes autochtones.

Pouvez-vous nous dire si le gouvernement a l'intention de considérer et de mettre en oeuvre la motion de ma collègue Niki Ashton?

[Traduction]

L'hon. K. Kellie Leitch: Je vous remercie de votre question.

Je conviens avec vous qu'il faut prendre des mesures. Nous en prenons, et nous continuerons de le faire. Comme je l'ai mentionné auparavant, qu'il s'agisse de notre intervention la plus récente, des fonds que nous avons investis dans la base de données génétiques ou le Centre national pour les personnes disparues, sur lequel je sais que de nombreux Canadiens portent leur attention et envers lequel ils ont pris un engagement, ou de l'élaboration d'un nouveau plan d'action visant à lutter contre la traite des personnes et d'autres problèmes liés à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles, ce sont tous des exemples de mesures que nous avons prises. Je pense qu'en fait, nous partageons tous la même cause.

En ce qui concerne la violence faite aux femmes et aux jeunes filles, qu'elles soient Canadiennes autochtones ou autres, j'espère que nous continuerons d'orienter nos efforts vers l'objectif qui nous intéresse. Je pense que, si nous examinons tous l'objectif, à savoir l'élimination de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles, nous pourrions tous épouser cette cause et atteindre cet objectif. J'espère que nous nous concentrerons tous sur cet objectif et que nous prendrons des mesures en ce sens afin que toutes les femmes canadiennes en bénéficient.

[Français]

Mme Djaouida Sellah: Madame la ministre, bien avant que je ne sois élue, j'ai eu l'occasion de rencontrer des groupes de femmes autochtones qui voulaient qu'une enquête soit tenue. Je pense qu'elles tenaient à connaître la vérité sur ces personnes disparues ou assassinées.

Croyez-vous être en mesure de demander une enquête nationale pour tenter d'élucider les morts et les disparitions chez les femmes autochtones?

[Traduction]

L'hon. K. Kellie Leitch: Eh bien, comme je l'ai mentionné précédemment, d'après les propos que m'ont tenus les familles et les organisations qui représentent les Canadiennes autochtones, ces familles et ces organisations souhaitent que nous prenions des mesures. Je peux répéter exactement ce que j'ai dit auparavant, mais elles m'ont indiqué très clairement, aussi récemment que samedi dernier, à Kenora, qu'elles désiraient que des mesures soient prises.

Nous avons pris des mesures pour résoudre un certain nombre de problèmes soulevés par ces familles, et je continue de leur demander de nous indiquer les éléments les plus importants sur lesquels nous devrions axer nos efforts. Comme je l'ai signalé, dans le Plan d'action économique de 2014, des fonds supplémentaires ont été prévus pour régler les questions soulevées non seulement par le comité spécial permanent, mais aussi par ces familles.

[Français]

La présidente: Merci, madame la ministre.

Monsieur Young, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, madame la ministre. Bienvenue à la séance de notre comité.

Condition Féminine Canada met vraiment l'accent sur la prévention de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles et sur le fait d'atteindre cet objectif en se portant à la rencontre des collectivités et en changeant les comportements de leurs membres à l'égard des femmes. Par exemple, les appels de propositions que vous avez lancés récemment pour lutter contre la cyberviolence et la violence sexuelle invitaient les collectivités à proposer des solutions à ces problèmes et des programmes fondés sur l'entraide et sur des mesures émanant des collectivités mêmes.

Nous savons que, pour nous employer à éliminer la violence faite aux femmes et aux jeunes filles, nous devons faire participer tous les membres de la société. Par conséquent, je souhaite vous interroger précisément sur les rôles que les hommes et les garçons doivent jouer dans cette entreprise. Pourriez-vous indiquer au comité les genres de projets auxquels vous participez qui visent précisément les hommes et les garçons? Qu'est-ce qui rend ces projets efficaces?

• (1620)

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci beaucoup de poser la question.

Tout d'abord, je suis ravie que les collectivités locales nous aient recommandé de nombreux projets à la suite de notre plus récent appel de propositions concernant la cyberviolence et la violence sexuelle. Vendredi, à Winnipeg, j'ai même eu le plaisir d'annoncer un projet à la Klinik, comme on l'appelle, pour soutenir un large éventail d'organismes des régions rurales et éloignées du Manitoba et leur réseau de refuges afin de s'assurer que les victimes d'agressions sexuelles reçoivent du soutien.

Pour ce qui est des hommes et des garçons, il faut s'assurer que les jeunes hommes savent comment se comporter de manière appropriée. Condition féminine Canada reçoit un certain nombre de propositions, mais les deux qui ont eu une incidence considérable, et qui continue d'en avoir une, sont celles liées à ce qui selon moi intéresse les jeunes hommes, les membres de la société dont ils veulent suivre l'exemple. Qu'il s'agisse d'un géant athlétique ou d'un aîné de leur communauté, ce sont les propositions organisationnelles les plus efficaces.

Je suis ravie de voir l'incidence considérable d'une proposition à laquelle j'ai apporté ma contribution. Je suis allée voir exactement ce qui est fait. Le projet est réalisé avec les Argonauts de Toronto et, comme je l'ai déjà dit, il s'appelle Huddle Up & Make the Call. Les Argonauts, avec les représentants de la Campagne du ruban blanc, se rendent dans les écoles secondaires de Toronto pour s'assurer que les jeunes hommes savent comment traiter les femmes de manière appropriée.

Les Lions de la Colombie-Britannique font exactement la même chose. Ils ont certaines vidéos grandement efficaces qui, à vrai dire, changeront selon moi les comportements. De plus, nous avons vu les Blue Bombers de Winnipeg faire leur part en créant leur propre programme et en le mettant en oeuvre à Winnipeg et ailleurs au Manitoba.

Je crois donc qu'il y a d'excellentes possibilités. Nous sommes ouverts à d'autres idées de campagne de mobilisation des hommes et des garçons pour réduire la violence faite aux femmes et aux filles. C'est une approche sociétale globale qui ne se limite pas à dire qu'un comportement donné, un processus, est mauvais. L'objectif est de s'assurer que les jeunes qui pourraient commettre ces crimes savent comment se comporter de manière appropriée.

M. Terence Young: Merci.

Le mois dernier, vous avez assisté à la 58^e réunion de la Commission sur la condition de la femme des Nations Unies et vous avez eu l'occasion de rencontrer des délégués de partout dans le monde et de prendre la parole un certain nombre de fois.

Auriez-vous l'obligeance de dire au comité sur quel type d'enjeux vous avez attiré l'attention des autres délégués lors de votre déclaration à New York sur les mariages forcés?

L'hon. K. Kellie Leitch: Eh bien, comme je l'ai dit plus tôt, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre les mariages précoces et forcés avec des enfants. C'est une pratique odieuse et inacceptable qu'il faut éliminer.

Les conséquences de cette pratique sur des millions de jeunes femmes du monde entier, que ce soit parce qu'elles ne peuvent pas s'éduquer en raison de leur expérience ou à cause des graves problèmes de santé qu'elles pourraient... C'est incroyable. Nous savons que l'enfant d'une jeune femme de moins de 18 ans risque beaucoup plus d'avoir une moins bonne qualité de vie ou une anomalie que celui dont la mère a plus de 18 ans. Nous savons que le risque de décès de cette jeune femme pendant sa grossesse est même plus élevé... sans mentionner les autres problèmes de santé qu'elle pourrait avoir.

Le principal enjeu est donc d'éradiquer les mariages précoces et forcés avec des enfants, et le Canada joue un rôle de premier plan dans ce dossier. Nous avons présenté la première motion à ce sujet aux Nations Unies. Nous continuerons de défendre les droits des filles et des femmes, et je crois que tous les Canadiens devraient en être fiers, même si c'est une chose qui pourrait poser problème à certaines personnes. L'idée n'est pas de précipiter les choses, mais plutôt de faire ce qui s'impose pour s'assurer que les droits des femmes sont respectés non seulement au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Crockatt, c'est maintenant à vous. Vous disposez de cinq minutes.

• (1625)

[Traduction]

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Merci beaucoup d'être ici, madame la ministre. Je sais que nous pensons tous que vous être un modèle absolument phénoménal pour les femmes et les jeunes femmes de l'Alberta — nous nous vantons d'ailleurs en disant que vous faites partie des nôtres parce que vous venez de Fort McMurray. Vous avez véritablement réussi dans ce qui était essentiellement des professions d'hommes, en médecine et en politique. Nous vous remercions de votre leadership.

J'ai trouvé très important ce que vous avez dit à propos des trois principaux éléments qui amélioreront la situation économique des femmes. Je me demande si vous pourriez nous en dire plus long à ce sujet. Je crois que le mentorat et la planification financière représentaient deux de ces éléments, mais pourriez-vous nous dire selon vous sur quoi nous devrions vraiment mettre l'accent pour améliorer la situation économique des femmes dans notre société?

L'hon. K. Kellie Leitch: Merci beaucoup de poser la question.

Notre nouvel appel de propositions met l'accent sur trois aspects que Condition féminine Canada... et ce sur quoi des femmes de partout au pays nous ont dit de concentrer nos efforts.

Le premier est le mentorat. C'est ce dont on me parle le plus: s'assurer qu'il y a quelqu'un pour vous aider à démarrer votre entreprise, à la maintenir à flot et à la faire croître, non seulement au pays, mais également à l'étranger. De plus, il faut des défenseurs, des parrains... Il y a une différence entre les deux, et je le sais parce que j'ai reçu l'appui de deux personnes différentes dans mes deux carrières professionnelles — la dernière fois que j'ai vérifié, le Dr John Wedge n'était pas parlementaire, et Jim Flaherty n'était pas chirurgien. Il est extrêmement important que quelqu'un défende nos intérêts et propose notre nom pour que des occasions se présentent. C'est donc l'objectif de notre appel de propositions et du programme du Plan d'action économique de 2014.

Comme je l'ai déjà dit, nous sommes ouverts aux idées et je mène des consultations pancanadiennes pour mettre sur pied le programme le plus solide qui soit pour s'assurer que les femmes sont conseillées et parrainées.

Le deuxième aspect est l'importance accordée à la planification financière, ce qui ne se limite pas à la femme qui démarre une entreprise ou à celle qui ne connaît peut-être pas les principes de base de la planification financière. De nombreuses femmes de partout au pays m'ont dit qu'elles ont une petite entreprise qui emploie 8 ou 10 personnes et dont le potentiel de croissance est excellent, mais elles ne savent pas nécessairement tout ce qu'il faut

connaître en matière de littérature financière ni sur quoi mettre l'accent pour prendre de l'expansion. Nous nous assurons donc de mettre ces outils à leur disposition pour faire croître leur entreprise, ce qui selon moi offre de grandes possibilités aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays en augmentant le nombre d'emplois disponibles.

De plus, et je crois que c'est important, nous savons que les entreprises dirigées par des femmes emploient davantage de femmes, de façon disproportionnée, ce qui offre une belle occasion pour que davantage de femmes contribuent à l'économie dans des secteurs qui pourraient grandement les intéresser.

Le dernier aspect consiste à mettre l'accent sur le professionnalisme et diverses professions, y compris, comme je l'ai dit, les métiers spécialisés, et à s'assurer que les femmes intéressées par ces métiers ont les compétences nécessaires pour réussir. Donc, en attendant ce moment avec impatience, j'encourage tous les parlementaires et les Canadiens de partout au pays à bien vouloir soumettre leurs propositions. C'est une excellente occasion pour eux d'en profiter.

Mme Joan Crockatt: Je crois que vous avez abordé le sujet, mais je pense qu'il est essentiel que nous comprenions tous de quoi il s'agit. Pourriez-vous nous dire de quelle façon, par l'entremise de Condition féminine Canada, le gouvernement peut soutenir la cause des femmes de manière à ce qu'elles puissent saisir ces occasions?

L'hon. K. Kellie Leitch: Nous pouvons nous y prendre de deux façons: par l'entremise du programme d'acceptation continue ou à l'aide de l'appel de propositions.

L'appel de propositions a des délais et des thèmes précis, mais l'acceptation continue permet à tous les Canadiens de présenter une demande à Condition féminine Canada 365 jours par année en consultant le www.women.gc.ca dans le but de soutenir un de nos trois principaux secteurs d'activités, qui sont la violence faite aux femmes et aux filles, la sécurité et la prospérité économiques ou le rôle de premier plan des femmes.

J'ai essayé d'encourager de nombreux organismes à but non lucratif et de nombreux particuliers de partout au pays à présenter une demande. C'est un excellent programme. Notre personnel composé de fonctionnaires fait un travail remarquable auprès des organismes pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences et mettent en oeuvre un excellent programme. Nos programmes ne durent pas seulement un an, mais 24 mois et parfois jusqu'à 36 mois. Ce n'est pas un guichet unique pour obtenir rapidement du financement avant de passer à autre chose. Contrairement aux autres ministères, nos programmes durent plus longtemps, et les organismes peuvent devenir viables et optimiser l'occasion qu'on leur a donnée.

• (1630)

[Français]

La présidente: Madame la ministre, merci beaucoup de vous être rendue disponible et d'avoir répondu aux questions des membres du comité.

Merci beaucoup à tous.

Nous allons suspendre la séance quelques minutes, le temps de nous replacer.

•(1630)

(Pause)

•(1635)

La présidente: Bonjour, tout le monde. Nous reprenons la séance.

Nous avons toujours parmi nous Mme Savoie et Mme Lapointe, que j'ai déjà présentées. S'ajoute à elles M. Daniel Sansfaçon, directeur général des Politiques et relations extérieures de Condition féminine Canada.

Bienvenue, monsieur Sansfaçon. Étant donné que vous ne ferez pas de présentation, je vous invite à commencer tout de suite à répondre à nos questions. Nous y allons à froid, comme on dit.

J'informe également les membres du comité que nous allons arrêter la séance une dizaine de minutes avant l'heure prévue, pour la mise aux voix des crédits.

Nous commençons par Mme Young.

Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Wai Young (Vancouver-Sud, PCC): Merci beaucoup.

Je veux évidemment remercier les gens de Condition féminine Canada d'être ici aujourd'hui et de toujours nous donner d'excellents renseignements quand ils comparaissent devant notre comité.

J'ai un certain nombre de questions. Nous venons tout juste de poser des questions à la ministre et d'écouter ses réponses au sujet des fonds et des priorités du programme, et ainsi de suite. Nous avons selon moi un bon contexte et une bonne base pour commencer le deuxième tour de questions.

Condition féminine Canada est un des plus petits organismes du gouvernement. Ce que je veux savoir exactement, c'est de quelle façon vous travaillez avec d'autres ministères pour obtenir du financement ou pour vous assurer qu'une certaine partie de leur financement est affecté aux programmes consacrés aux femmes.

Ce que je veux dire, c'est que votre organisme n'est évidemment pas le seul à travailler ou à financer des programmes pour appuyer les femmes. Il y en a beaucoup d'autres. Laissez-moi vous donner un exemple. Emploi Canada a des programmes de formation conçus spécialement pour les femmes. Donc, de quelle façon collaborez-vous avec les autres grands ministères dont une partie du travail ou des programmes visent à appuyer les femmes?

Mme Linda Savoie (chef d'organisme par intérim, Condition féminine Canada): Je vais commencer et je pourrai peut-être ensuite laisser mes collègues parler un peu d'un autre aspect de la question.

Bien entendu, en tant que petit organisme, nous avons tendance à bénéficier de l'expertise des plus grands ministères qui ont des connaissances approfondies dans tous les domaines. Par exemple, nous nous concentrons actuellement beaucoup sur l'entrepreneuriat et nous avons le luxe d'avoir des collègues très qualifiés en la matière au sein de la famille fédérale. Des ministères tels qu'Industrie Canada ont de vastes connaissances que nous ne pourrions jamais acquérir, et ils sont toujours disposés à nous faire profiter de leur expérience, de leurs outils et de leur expertise. Nous avons une excellente relation de travail avec certains d'entre eux, et nous utilisons ce même réseau pour diffuser l'information relative aux éventuels projets lorsque nous élaborons un thème pour l'appel de propositions. Nous les consultons pour tirer parti des connaissances qu'ils ont développées avec le temps.

Mme Wai Young: Merci. Étant donné que nous manquons toujours de temps, me permettez-vous de vous interrompre juste une seconde?

Pourriez-vous faire le tour du gouvernement et rédiger pour nous un rapport qui indique quels sont les programmes et le financement qui visent précisément les femmes? Est-ce que nous pouvons vous demander cela?

Par exemple, je sais qu'Emploi Canada a énormément de programmes prévus à cette fin. De plus, comme vous l'avez dit, Industrie Canada, Santé Canada et Travaux publics en ont probablement quelques-uns pour soutenir les femmes victimes de violence. Auriez-vous l'obligeance de recueillir pour nous ces renseignements?

Mme Linda Savoie: Nous ne faisons habituellement pas cela, et je ne sais pas combien de ressources seraient nécessaires. En général, selon la façon dont notre système fonctionne, chaque ministère est tenu de s'assurer que ses programmes atteignent les objectifs en matière d'égalité des sexes. Donc, notre organisme, plutôt que de recueillir des données.... nous avons tendance à être sa conscience.

Mme Wai Young: Je comprends ce que vous voulez dire, mais en tant que membre de comité permanent, on me demande souvent de m'adresser au public. De toute évidence, il est erroné de ma part de dire que le financement versé par le gouvernement fédéral aux programmes consacrés aux femmes s'élève à 43 millions de dollars, car il y a de nombreux autres programmes de ce genre dans d'autres ministères.

Je sais que cette demande est un peu inhabituelle, et vous pourriez peut-être en discuter avec les membres de votre organisme et nous fournir l'information, car je crois que ce serait très intéressant pour tous nos collègues et, à vrai dire, toutes les Canadiennes.

•(1640)

Mme Linda Savoie: Vous parlez donc des programmes sexospécifiques dans l'ensemble de la famille fédérale...

Mme Wai Young: Exactement.

Mme Linda Savoie: ... sur le plan économique?

Mme Wai Young: Eh bien, non, je veux dire sur tous les plans. Nous avons beaucoup parlé de la violence faite aux femmes. Je crois que vous devez examiner les programmes de sécurité publique, de prévention du crime et ainsi de suite. J'étais également membre du Comité permanent de la sécurité publique, et nous offrons un certain nombre de programmes et de services conçus spécialement pour les femmes.

Je pense que j'ai dit ce que j'avais à dire. Merci beaucoup.

J'étais juste curieuse, car je ne savais pas si vous recueilliez ces renseignements et pour quelle raison vous ne le feriez pas. Pourquoi ne recueillons-nous pas ces renseignements? Pour pouvoir dire que nous soutenons les programmes et le financement consacrés aux femmes, nous devons avoir l'ensemble des données, notamment pour ce qui des domaines clés que nous avons établis comme la violence, la santé, les affaires et l'entrepreneuriat, ainsi que les emplois et la formation professionnelle, qui nous intéressent également.

Pouvez-vous donc dire — parce qu'il y a un bout de temps que nous n'en avons pas parlé — comment se déroule l'analyse comparative entre les sexes et ce qui se passe actuellement dans l'ensemble de ce dossier?

M. Daniel Sansfaçon (directeur général, Politiques et Relations extérieures, Condition féminine Canada): Merci de votre question. Je dirais que cela revient en fait à votre autre question au sujet du financement d'initiatives axées sur les femmes au sein de l'appareil gouvernemental fédéral. En fait, permettez-moi de vous donner un bref exemple d'un domaine dans lequel il serait peut-être un peu difficile de faire exactement cela; il s'agit de la prévention de la violence.

Par exemple, vous avez mentionné la Stratégie nationale pour la prévention du crime du ministère de la Sécurité publique. On finance évidemment des projets qui visent les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Il serait donc très difficile à bien des égards d'essayer de séparer les initiatives dans lesquelles ces fonds sont investis et de déterminer si elles visent ou non en fait les femmes.

Cela étant dit, pour ce qui est de l'analyse comparative entre les sexes au sein de l'appareil gouvernemental fédéral, comme vous le savez, il y a eu un plan d'action en 2009. Condition féminine Canada vise essentiellement à renforcer les compétences. Nous sommes les courtiers du savoir. Nous aidons les ministères à renforcer les compétences. Au fil des années, il est juste de dire que nous avons été témoins de résultats positifs dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental fédéral au fur et à mesure de la mise en oeuvre de ce plan d'action. Par exemple, nous n'avons qu'à penser au secteur de la santé ou plus récemment aux secteurs des sciences et de la technologie.

De fil en aiguille, grâce aux diverses initiatives entreprises par Condition féminine Canada, nous avons sans conteste été témoins de succès dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental fédéral.

Mme Wai Young: Donc, êtes-vous en train de dire que d'énormes progrès ont été réalisés, mais que nous ne les recensons pas vraiment de cette manière et que nous ne disposons pas, par conséquent, de cette information ou de ces statistiques sur bon nombre de ces domaines différents?

[Français]

La présidente: Je vais vous laisser répondre brièvement, monsieur Sansfaçon.

[Traduction]

M. Daniel Sansfaçon: Les ministères présentent bel et bien des rapports annuels à Condition féminine Canada dans le cadre du plan d'action, mais il est juste de dire qu'il n'y a aucune obligation, pour ainsi dire, de recueillir de tels renseignements sur la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental fédéral. Néanmoins, nous collaborons très étroitement avec les ministères en vue de leur fournir l'expertise, le soutien et les outils qui les aideront à la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Concernant la requête de Mme Young, M. Sansfaçon a bien expliqué la difficulté de séparer distinctement tous les programmes qui touchent la condition féminine. Il a également été question d'un document. On verra si cela est possible. Peut-être que certaines initiatives particulières pourront être énoncées, tout dépendant des ressources disponibles.

Merci.

[Traduction]

Mme Wai Young: Merci beaucoup, madame la présidente. Mon temps est écoulé, n'est-ce pas?

Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissante.

[Français]

La présidente: Madame Ashton, vous avez la parole pour sept minutes.

[Traduction]

Mme Niki Ashton: Merci beaucoup. Merci également de votre présence aujourd'hui devant le comité.

J'aimerais revenir sur la question que nous avons posée à la ministre sur le flagrant constat d'échec de Condition féminine Canada en ce qui concerne le soutien et le financement des organisations de femmes autochtones. On parle de 2 organisations sur 62 dans le cas de l'appel de propositions de 2012, soit un taux de succès de 3 %. Je doute qu'une organisation soit prête à dire que c'est suffisant. Je suis préoccupée que la ministre ne semble pas s'en inquiéter outre mesure.

Avec un taux de succès de 3 %, étant donné qu'il est question d'une population vulnérable, des femmes autochtones et de la violence et que nous savons que la violence touche ces femmes de manière disproportionnée, je suis en droit de me demander si Condition féminine Canada fait quelque chose. Il y a quelques semaines, je me rappelle qu'on parlait de la sensibilisation et de la communication avec les demandeurs, mais on peut évidemment faire mieux en ce qui a trait particulièrement aux critères et aux demandes.

Couvrons-nous la gamme complète des domaines? Que fait Condition féminine Canada pour améliorer son taux de réussite de 3 % et soutenir les femmes les plus vulnérables au Canada en vue de mettre un terme à la violence avec laquelle elles sont aux prises?

• (1645)

Mme Linda Savoie: Merci de votre question.

L'appel de propositions dont il est question avec un faible nombre de projets autochtones qui ont été approuvés était une anomalie. Bon an, mal an, nous investissons au moins 15 % de nos fonds dans des projets autochtones et si vous examinez la tendance à long terme... parce que, comme je l'ai mentionné lors de ma dernière présence, nous n'avons pas tendance à fonctionner d'un appel de propositions à l'autre. Nous examinons les tendances sur deux ou trois ans ou plus en vue de déterminer des problèmes et des défis sur lesquels nous devons nous pencher. Cela étant dit, cet appel était une anomalie, mais c'est une grave anomalie, et nous prenons la chose au sérieux.

Je confirme que nous examinons des éléments comme les critères. Les discussions très préliminaires que nous avons eues avec des groupes autochtones qui ont obtenu des fonds et d'autres qui n'en ont pas obtenu nous permettent de voir certaines tendances. Les demandeurs autochtones ou non autochtones qui présentent pour la première fois une demande ne connaissent pas autant de succès que les demandeurs qui en sont à leur deuxième ou troisième tentative.

Nous devons maintenant déterminer si nous avons plus de demandeurs qui en étaient à leur première demande dans ce groupe d'organisations autochtones qui n'ont pas obtenu de fonds dans le cadre de l'appel de propositions en question. Il y a donc des tendances, et nous suivons la situation de près. Nous prenons la chose au sérieux. Je suis sûre que, lorsque nous examinerons les deux ou trois derniers appels de propositions concernant la prévention de la violence et les appels subséquents à cet égard, nous corrigerons la situation, parce que tout indique que la ministre prend également la chose vraiment au sérieux.

Mme Niki Ashton: Nous l'espérons évidemment, et nous avons hâte de voir ce qui se passera dans ce dossier.

J'aimerais rapidement discuter d'une priorité que la ministre a mentionnée dans son discours sur la question des mariages précoces et forcés. Selon ce que nous en comprenons, l'engagement financier du Canada... Il y a eu beaucoup de belles paroles sur la scène internationale. En tant que pays, pour passer de la parole aux actes, nous croyons comprendre que les fonds sont versés — à l'échelle internationale — à l'UNICEF plutôt qu'au Fonds des Nations unies pour la population.

On se demande notamment si c'est, parce que le FNUAP investit dans des services liés à la reproduction, y compris l'accès à l'avortement, soit un service d'une grande nécessité pour les filles et les jeunes femmes qu'on force à se marier et qui tombent évidemment enceintes.

J'aimerais savoir pourquoi le Canada verse son financement à l'Unicef plutôt qu'au FNUAP. Si ce n'est pas possible de le faire maintenant, serait-il possible de nous répondre par écrit?

Mme Linda Savoie: Je peux vous répondre maintenant, mais je ne peux pas me prononcer sur la question, parce que nous ne participons pas au financement international. Le ministère pertinent serait probablement le MAECD.

Mme Niki Ashton: Je vous en remercie. C'est peut-être un signe de contradiction, parce que la ministre considère cela comme une question importante, alors que ce n'est même pas son ministère qui finance en réalité les initiatives sur le terrain.

J'aimerais très rapidement parler de l'analyse comparative entre les sexes. Le Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015 de Condition féminine Canada dit:

CFC a pour rôle de piloter, à l'échelle de l'administration fédérale, le renforcement des capacités en ACS+, une démarche analytique qui sert à évaluer les éventuelles répercussions des politiques, des programmes ou des lois sur des populations de femmes et d'hommes d'horizons divers.

J'aimerais connaître les résultats de ce plan. Trouverons-nous les mêmes priorités dans ce nouveau plan en ce qui a trait à la mise en oeuvre de l'ACS? Combien ont été investis dans chaque domaine prioritaire jusqu'à présent?

Si nous n'avons pas le temps d'entendre vos trois réponses, serait-il possible de répondre par écrit aux questions auxquelles vous n'aurez pas eu le temps de répondre ici?

M. Daniel Sansfaçon: Comme je l'ai mentionné plus tôt, Condition féminine Canada offre du soutien aux ministères. En particulier, cela se fait par la mobilisation des cadres supérieurs. Par exemple, nous organisons des présentations aux tables de gestion dans les ministères. De plus, l'an dernier, nous avons tenu un camp de formation pour des ministères qui sont des acteurs dans des secteurs précis, ainsi que des activités précises dans les secteurs des sciences et de la technologie en novembre 2013.

Voilà des exemples du progrès réalisé dans l'ensemble des ministères fédéraux en vue de mettre en oeuvre l'analyse comparative entre les sexes. En ce qui a trait à votre question sur les investissements, visait-elle ce qui se fait au sein de Condition féminine Canada?

•(1650)

Mme Niki Ashton: Je présume que ces camps de formation et ces diverses activités nécessitent des fonds. J'aimerais connaître l'ampleur du financement affecté à la concrétisation de l'engagement à l'égard de l'ACS+.

M. Daniel Sansfaçon: À Condition féminine Canada, selon le budget de la direction, nous investissons environ 4,5 ETP et 400 000 \$ de notre propre budget en vue d'appuyer la mise en oeuvre

de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental fédéral.

Mme Niki Ashton: Dans la même veine, pourriez-vous nous dire combien de ministères ont participé à vos activités? Quelles sont les lacunes qui demeurent sur le plan de la mise en oeuvre d'une telle analyse?

M. Daniel Sansfaçon: Je n'ai pas le nombre exact de ministères qui y ont participé. Je crois que 12 ou 13 ministères ont participé au camp. Je ne suis pas certain du nombre exact de ministères qui ont pris part à l'activité dans les secteurs des sciences et de la technologie en novembre, mais je pourrais très certainement vous faire parvenir cette information.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Truppe, vous avez la parole pour sept minutes.

[Traduction]

Mme Susan Truppe: Merci, madame la présidente. Merci encore une fois aux témoins de leur présence devant notre comité aujourd'hui. Je sais que tout le monde est très occupé.

J'ai quelques questions, mais je tenais à mentionner... Mme Ashton a dit que Condition féminine Canada ne finançait pas les initiatives sur le terrain, et j'avais justement l'intention de le mentionner.

Après tout, nous sommes le Comité de la condition féminine. Le financement est limité à cet égard. Je siège au comité spécial sur les femmes autochtones assassinées et disparues, et j'y ai appris que des millions de dollars sont investis dans les collectivités autochtones. Je doute que vous ayez l'information, mais j'aimerais tout de même vous demander si vous avez des statistiques sur les dépenses relativement aux initiatives axées sur les femmes. En avez-vous?

Mme Linda Savoie: Non. On ne rend pas vraiment compte des dépenses gouvernementales de cette manière. Lorsqu'on demande à un ministère de se pencher sur une question précise, un appel est fait à tous les ministères en vue d'essayer d'extraire des renseignements de leurs systèmes. Malheureusement, les systèmes financiers sont différents d'un ministère à l'autre, et nous ne sommes pas toujours en mesure de faire le tri comme nous le voulons.

Mme Susan Truppe: Merci. Comme je l'ai dit, je sais que bon nombre de ministères y participent, parce que divers projets sont toujours financés. Merci de votre réponse.

Nous avons entendu parler de l'affectation des fonds à Condition féminine Canada et de ce que vous faites en vue d'essayer de financer des projets qui visent vos objectifs, soit d'améliorer la sécurité économique des femmes et des filles, d'éliminer la violence faite aux femmes et d'encourager l'avancement et l'amélioration de la représentation des femmes et des filles dans des postes de responsabilité. Le programme de promotion de la femme semble être le principal moyen par lequel vous affectez vos fonds et votre aide en vue d'atteindre vos objectifs.

Je sais que le programme de promotion de la femme reçoit un financement permanent, ainsi que des possibilités de financement ciblé, mais j'aimerais que vous m'expliquiez les objectifs précis du programme. Comment organisez-vous vos priorités et vos programmes en vue d'atteindre ces objectifs? Vous avez un grand nombre d'excellents programmes.

Mme Linda Savoie: Vous avez raison de dire que le programme de promotion de la femme est notre principal moyen de réaliser des initiatives dans les collectivités au Canada. Chaque année, nous révisons nos priorités qui s'alignent sur nos trois piliers qui sont demeurés plutôt constants au fil des années. Nous examinons la question de la violence, de la sécurité économique et de la prospérité et des femmes qui occupent des postes de responsabilité. Nos priorités ministérielles viseront l'une de ces trois catégories et seront plus précises. Tout comme l'an dernier, nous avons cette année certaines priorités en ce qui concerne la violence faite aux femmes et aux filles.

Par contre, nous avons aussi de nouvelles priorités en ce qui a trait, par exemple, à l'entrepreneuriat, comme je le mentionnais plus tôt, et ces priorités ont tendance à suivre celles du gouvernement, et c'est le gouvernement qui détermine les domaines sur lesquels nous mettrons l'accent.

Mme Susan Truppe: Merci.

Je suis ravie que Condition féminine Canada inclut maintenant les hommes et les garçons dans certains programmes, parce que j'en entends parler lorsque j'organise des tables rondes ou que je discute avec d'autres personnes ou des organismes non gouvernementaux dans ma circonscription. On peut continuer de le rappeler aux femmes et de les informer de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. On peut continuer de leur dire qu'elles ne sont pas obligées d'être dans certaines situations ou de leur expliquer comment en sortir. Néanmoins, à mon avis, il est très important d'en discuter également avec les hommes et les garçons. Bref, je suis heureuse de constater qu'on semble inclure cet aspect.

Comment vous assurez-vous que vos appels de propositions ciblés comportent des critères inclusifs et qu'ils ne favorisent pas un groupe précis de femmes canadiennes?

• (1655)

Mme Linda Savoie: À bien des égards, nos critères sont passablement constants d'un appel de propositions à l'autre. Nous cherchons des groupes qui connaissent bien leur public cible. Donc, au lieu d'essayer de déterminer ce qui fonctionne bien pour les immigrants à Toronto ou les autochtones dans le Nord de la Saskatchewan, nous nous fions à l'expertise du demandeur. Parmi les critères, le demandeur doit prouver qu'il possède une telle expertise, qu'il connaît sa clientèle et qu'il connaît les recettes et les approches adéquates sur le plan culturel, géographique, etc.

Nos critères ont tendance à nous permettre d'évaluer le tout en fonction des partenariats, de la capacité et des connaissances. Cela n'a pas besoin d'être très précis. Nos critères ne porteront pas en soi sur des populations précises; ils serviront à évaluer le groupe qui s'occupera du projet.

Mme Susan Truppe: Merci.

Comment diffusez-vous l'information? Je présume que certains groupes présentent des demandes d'un appel de propositions à l'autre, et ces groupes continuent peut-être de recevoir du financement ou peut-être pas ou ils en reçoivent peut-être une fois. Toutefois, qu'en est-il de...? Il y a probablement d'excellentes organisations au Canada. À London, j'ai assurément essayé de diffuser l'information à autant de personnes que possible. Si ces organisations présentent une demande, c'est excellent, mais elles sont au moins au courant. Bref, comment informez-vous certains de ces groupes?

Mme Linda Savoie: Eh bien, par exemple, dans le cadre du tout récent appel, celui du printemps, nous mettons l'accent sur la

vocation économique. Ainsi, nous profitons des réseaux de nos partenaires économiques, comme les organismes de développement économique, en plus de miser sur la relation fédérale-provinciale avec plusieurs provinces qui ont un intérêt commun. Nous tirons donc parti des réseaux d'autres personnes, ce qui est assez courant. En fait, c'est même la norme si nous tenons à ce que l'information sur notre appel de propositions soit communiquée dans les bulletins d'autres organismes, au lieu de nous en tenir au nôtre.

Nous avons également notre propre base de données. Dès qu'une personne communique avec nous ou fait une demande auprès de nous, ses renseignements sont entrés dans notre base de données en vue de les inclure dans ce que nous appelons nos chaînes de courriels, de sorte que l'information se répande. Nous sommes assez satisfaits de notre capacité d'atteindre la population au cours des dernières années — en fait, c'est le cas depuis quelques années. À mon avis, le nombre de demandes que nous recevons est une preuve de notre réussite sur le plan du rayonnement. En outre, nous suivons de très près le nombre de demandeurs qui reviennent et le nombre de nouveaux demandeurs que nous ne connaissons pas. D'un appel à l'autre, nous recevons systématiquement un grand nombre de nouveaux demandeurs — parfois, c'est 25 %; d'autres fois, 50 %. Nous continuons également de diversifier la portée des groupes qui pourraient s'intéresser à notre cause.

Mme Susan Truppe: Merci.

En ce qui concerne les écoles ou les groupes communautaires qui font la promotion de certains événements, surtout la Semaine internationale de la femme ou la Journée internationale de la fille, leur envoyez-vous des exemplaires papier? Je sais que vous avez le site Web, mais faites-vous parvenir de la documentation aux écoles pour faire connaître aux jeunes filles la Journée internationale de la femme ou la Journée internationale de la fille?

Mme Linda Savoie: Nous n'avons plus l'habitude d'envoyer des documents papier, mais nous les mettons à la disposition des écoles, des groupes de femmes et des commissions scolaires. Alors, oui, nos documents sont mis à la disposition des commissions scolaires qui souhaitent organiser un événement, par exemple, pour la Journée internationale de la femme ou le Mois de l'histoire des femmes.

Mme Susan Truppe: Désolée, je n'ai pas d'autres questions.

[Français]

La présidente: Très bien.

La parole est maintenant à M. Casey pour sept minutes.

M. Sean Casey: Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Dans les documents d'information qui nous ont été remis, j'ai remarqué qu'on ne prévoit pas réduire les effectifs de Condition féminine Canada. Au sein de votre organisme, avez-vous des employés dans toutes les provinces du Canada?

Mme Linda Savoie: Non, nous n'en avons pas. Nous avons des points de service qui, dans bien des cas, couvrent plusieurs provinces. Par exemple, le bureau de l'Atlantique est situé à Moncton et il dessert les quatre provinces de l'Atlantique.

• (1700)

M. Sean Casey: D'accord. Il n'y a donc pas d'employés dans les autres provinces de l'Atlantique. Pour la région de l'Atlantique, le bureau se trouve à Moncton.

Mme Linda Savoie: Oui. D'après la structure de notre organisme, il y a un bureau à Moncton pour la région de l'Atlantique, un bureau à Edmonton pour l'Ouest et un autre à Montréal pour le Québec.

M. Sean Casey: Combien y a-t-il de personnes dans le bureau de l'Atlantique?

Mme Linda Savoie: Il y en a cinq.

M. Sean Casey: Merci.

En 2010, le gouvernement a annoncé un investissement de 25 millions de dollars sur cinq ans pour une stratégie en sept points pour améliorer les interventions des responsables de l'application de la loi et du système judiciaire dans les cas de femmes et de filles autochtones portées disparues ou assassinées, de même que pour accroître la sécurité des collectivités. Je suppose que vous êtes au courant, n'est-ce pas? Bien.

Pouvez-vous nous expliquer où nous en sommes rendus dans ce dossier? Le programme visait à améliorer les interventions du système judiciaire et à accroître la sécurité des collectivités. Je présume qu'on mesure ces résultats par rapport à des paramètres.

Pouvez-vous nous parler des données disponibles sur les progrès qui ont été réalisés au regard de cette annonce et de cet investissement?

M. Daniel Sansfaçon: Premièrement, je rappelle au comité qu'il incombe au ministère de la Justice de mettre en oeuvre la stratégie en sept points. On effectuera sans doute une évaluation au cours des prochains mois afin de rendre compte aux Canadiens des résultats de cette stratégie de sept ans et demi.

Jusqu'à présent, des progrès ont été réalisés dans chacun des volets. Par exemple, on a créé le Centre national pour les personnes disparues, qui relève maintenant de la GRC, ou encore, on a augmenté les mesures de soutien aux victimes d'actes criminels. C'est sans compter la création de refuges pour les femmes autochtones et les plans de sécurité communautaire par l'entremise de Sécurité publique Canada — bref, il y a eu des progrès sur chaque front. Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, Justice Canada ne manquera pas d'entreprendre une évaluation de la stratégie.

M. Sean Casey: Très bien, merci de cette précision.

Est-il juste de dire que la personne la mieux placée pour répondre à ces questions serait le ministre de la Justice, car c'est son ministère qui s'occupe de l'administration générale du programme?

M. Daniel Sansfaçon: Si votre question porte sur les résultats de la stratégie de sept ans et demi, alors oui. Il vaut mieux poser la question au ministre de la Justice

M. Sean Casey: Merci.

Je sais que vous avez passé une partie de la dernière demi-heure à parler de l'analyse comparative entre les sexes. J'aimerais y revenir, car une des priorités de votre organisme consiste à élargir la portée de l'analyse comparative entre les sexes. D'après les réponses que vous avez données, si j'ai bien compris, Condition féminine Canada offre des programmes à d'autres ministères gouvernementaux afin de promouvoir l'analyse comparative entre les sexes et d'assurer une sensibilisation à cet égard. Dans vos priorités organisationnelles, on parle d'élargir les partenariats en matière d'analyse entre les sexes. Est-ce, en gros, à quoi se résume ce rôle, ou est-ce bien ce dont il est question?

M. Daniel Sansfaçon: Peut-être que ma réponse de tout à l'heure n'était pas claire. Essentiellement, comme je l'ai dit, nous sommes...

M. Sean Casey: C'est peut-être moi qui ne suis pas vite.

M. Daniel Sansfaçon: Non, non.

Comme je l'ai dit, nous avons essentiellement pour rôle de fournir un soutien à d'autres ministères gouvernementaux. Nous montrons la

voie. Nous donnons des outils. Par exemple, encore aujourd'hui, je suis très heureux d'annoncer que nous avons relancé la nouvelle version du cours en ligne, lequel a été créé pour aider les ministères à mettre en oeuvre l'analyse comparative entre les sexes. En fait, le cours a connu beaucoup de succès. Depuis à peu près un an, presque 1 000 personnes — fonctionnaires, universitaires, représentants d'ONG — l'ont suivi en ligne. C'est un outil très efficace pour essayer d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes dans le courant dominant.

Notre rôle est de travailler avec les ministères pour les aider à mettre en oeuvre l'analyse comparative des sexes, telle qu'elle est. Il s'agit là d'une approche solide qui est propice à l'élaboration de bonnes politiques, dans n'importe quel secteur.

M. Sean Casey: Alors, quand vous parlez de partenariats élargis, c'est tant au sein du gouvernement qu'à l'extérieur.

Qu'entendez-vous par partenariats élargis: l'étendue des partenariats, le nombre de partenariats ou, encore, les deux?

• (1705)

M. Daniel Sansfaçon: Vous avez raison de dire que des partenariats sont établis tant au sein du gouvernement fédéral qu'à l'extérieur, avec des intervenants.

Par exemple, avec les provinces et les territoires, dans le cadre de la table ronde des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, nous tiendrons une discussion sur cette question précise. Au mois de juin prochain, nous ferons le bilan des progrès réalisés grâce à l'ACS au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux. En collaboration avec des universitaires, nous ferons le point sur les connaissances les plus récentes quant à la façon de mettre en oeuvre l'analyse comparative entre les sexes dans le courant dominant. Par ailleurs, nous favorisons la participation des intervenants externes et, à l'échelle fédérale, nous cherchons une solution plus approfondie pour des secteurs précis — par exemple, comme je l'ai dit tout à l'heure, le secteur des sciences et de la technologie.

L'ACS est un outil propice à une bonne politique publique. Ainsi, si nous parvenons à intégrer l'ACS dans les secteurs qui revêtent une importance cruciale pour la prospérité économique du Canada, alors, selon toute vraisemblance, cela permettra également d'accroître la sécurité économique des femmes, en plus de contribuer à la prospérité économique générale du Canada.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous travaillons avec ces groupes de ministères — en l'occurrence, comme je viens de le dire, le secteur des sciences et de la technologie. RNCan est un bon exemple, car nous avons certainement accompli des progrès dans ce domaine au cours de la dernière année.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, messieurs Sansfaçon et Casey.

La parole est maintenant à Mme O'Neill Gordon pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Tilly O'Neill Gordon: Merci, madame la présidente.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

J'ai été ravie d'apprendre que vous apportez un grand soutien à tous les ministères — soutien dont bénéficient l'ensemble des Canadiennes — et que chaque ministère considère qu'il s'agit d'un dossier important.

Récemment, la ministre a annoncé que Condition féminine Canada versera 200 000 \$ à l'organisme Nishnawbe Aski Nation pour un projet de 24 mois visant à améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles des Premières Nations. Dans le cadre du projet, l'organisme élaborera des stratégies communautaires adaptées à la culture autochtone pour aplanir les obstacles qui limitent les débouchés économiques des femmes nishnasbe-aski.

Pourriez-vous nous donner quelques autres exemples de financement de programmes adaptés à la culture? Tient-on compte de ce facteur quand des fonds sont alloués?

Mme Linda Savoie: Chaque fois qu'un projet travaille auprès d'un groupe de population en particulier — qu'il s'agisse de jeunes filles des réserves ou du centre-ville ou bien de femmes plus âgées des régions rurales — nous veillons à ce que le matériel et l'approche utilisés soient adaptés, notamment sur le plan de la culture.

Je ne sais pas comment être plus précise, du fait que presque tous nos projets visent cet objectif. Par exemple, plus tôt, la ministre a parlé de la Campagne du ruban blanc que nous menons en collaboration avec le club de football des Argonauts de Toronto. Eh bien, là encore, les organisateurs ciblent un groupe d'âge bien précis, soit les jeunes hommes, et ils s'efforcent de trouver le langage, le ton et les domaines d'intérêt qui leur sont adaptés afin que la campagne soit pertinente pour ce public.

D'autres projets ciblent de très jeunes filles autochtones d'une collectivité éloignée. Encore une fois, tout est adapté à cet environnement bien précis. Malheureusement, du fait que nous avons quelque 300 projets en cours à tout moment, si j'essayais de donner des précisions, il me serait impossible de rendre justice à la qualité du travail accompli. Nous nous efforçons d'adapter chaque projet à la culture de la population ciblée.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Je comprends parfaitement ce que vous dites. Je me rends compte que tous ces projets sont très importants pour les collectivités et contribuent grandement à aider les femmes et les filles du Canada.

Daniel, souhaitez-vous dire quelque chose?

M. Daniel Sansfaçon: Non.

Mrs. Tilly O'Neill Gordon: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Deux minutes.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Lors de la Journée nationale de commémoration, nous prenons tous le temps de commémorer les femmes qui ont perdu la vie par suite de violence fondée sur le sexe. J'aimerais savoir quelles initiatives votre organisme prend pour enrayer la violence fondée sur le sexe et si celles-ci aident à sensibiliser les Canadiens au problème?

• (1710)

Mme Linda Savoie: Comme c'est le cas pour la plupart des problèmes que nous tentons de résoudre, nous avons tendance à adopter une approche axée sur trois volets, soit les volets programmatique, politique et communicationnel. Dans le cas de la violence, nous disposons de ressources qui nous permettent de travailler sur ces trois fronts. Je ne sais pas si vous vous intéressez à quelque chose en particulier, mais, bien sûr, nous finançons de tels projets. Nous émettons des communiqués de presse, nous diffusons des documents afin de sensibiliser la population au problème et nous collaborons avec des partenaires de l'ensemble de la famille fédérale pour veiller à ce qu'ils participent également à ces efforts, au besoin.

Nous avons donc tendance à suivre la même recette, si je puis dire, pour contrer le problème de la violence que celle que nous suivons pour améliorer les possibilités de leadership et de prospérité.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Merci pour votre excellent travail.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Sellah, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Djaouida Sellah: Merci, madame la présidente.

J'aimerais revenir sur la question de l'accès des femmes aux conseils d'administration.

Selon le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 de Condition féminine Canada, l'organisme s'est engagé à augmenter la représentation des femmes dans les postes de responsabilité et de décision. L'une des façons de promouvoir la présence des femmes au sein des conseils d'administration des sociétés consiste à appuyer le rôle de chef de file de la ministre et la collaboration avec les secteurs privé et public, conformément à l'engagement pris dans le Plan d'action économique du Canada de 2012.

Pouvez-vous décrire le processus de consultation qui a eu lieu entre Condition féminine Canada et les secteurs privé et public? Comment le conseil consultatif sur ce dossier a-t-il été créé? Pouvez-vous également décrire les travaux réalisés par le conseil jusqu'à ce jour?

M. Daniel Sansfaçon: Le conseil consultatif, qui a été créé par la ministre, s'est réuni deux fois. Il a donné des avis et des conseils à la ministre. Actuellement, je ne suis pas en mesure de vous dire plus concrètement quelles seront les actions prises à la suite des recommandations faites par le conseil consultatif.

Je peux toutefois vous dire que la représentation des femmes aux conseils d'administration, qui est une question extrêmement importante, est l'une des manières de contribuer à l'essor économique des femmes. C'est une priorité sur plusieurs fronts. Dans ce cas-ci, nous travaillons avec les provinces et les territoires, où cette question a aussi fait l'objet de discussions en 2013, à la suite de la décision du Plan d'action économique de 2012. Dans les prochaines semaines, je présume — ce n'est pas à moi de le dire — qu'un certain nombre de détails seront rendus publics sur les étapes subséquentes qui permettront d'augmenter la participation des femmes aux conseils d'administration.

Mme Djaouida Sellah: J'ai déjà posé cette question à la ministre, qui m'a répondu que ce fameux rapport allait être présenté dans quelques semaines, de même que les recommandations qui pourraient être faites.

Je vous remercie de votre réponse, mais je voulais plutôt savoir de quelle façon ce conseil consultatif avait été créé. Je voulais également savoir comment s'était déroulé le processus de consultation entre la ministre et les secteurs public et privé. Vous avez répondu en partie à cette question en disant qu'il y avait eu deux réunions, mais il reste que vous n'avez pas encore répondu à ces deux points. J'aimerais obtenir plus de précisions à ce sujet.

Mme Linda Savoie: Pour ce qui est de ce comité consultatif qui a été créé, je dois préciser qu'il vise à conseiller la ministre, et non pas le ministère. Si vous en regardez la composition, vous allez voir qu'il s'agit de Canadiens bien informés et très compétents relativement à cet enjeu. Ces gens ont été choisis pour conseiller la ministre. Il y a donc des choses qui sont indépendantes de notre volonté et qui ne relèvent pas de nous. Cependant, il faut voir l'expérience et l'expertise qu'apportent ces gens autour de la table. C'est clair qu'il y a un bassin intéressant de compétences et de connaissances.

Je ne sais pas si elle en a parlé tout à l'heure, mais outre le comité consultatif, la ministre, comme le faisait la précédente, tient aussi des tables rondes et rencontre beaucoup de gens à l'extérieur du ministère. Cela fait partie de son processus de consultation pour déterminer les besoins et aussi pour alimenter les discussions au sein de son comité consultatif.

• (1715)

Mme Djaouida Sellah: Ai-je encore du temps?

La présidente: Vous avez le temps pour une très brève question et une très brève réponse.

Mme Djaouida Sellah: À vrai dire, on a répondu à ma question. Je voulais juste savoir comment avait été constitué ce comité consultatif. En fait, c'est la ministre qui a choisi les gens qui la conseilleraient au sujet des recommandations et des travaux à faire. Pour le reste, c'est normal qu'elle consulte les gens sur le terrain.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Ambler pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Stella Ambler: Merci, madame la présidente.

Je vous remercie beaucoup de vous être déplacés aujourd'hui.

Comment préparez-vous la ministre et la secrétaire parlementaire quand elles se rendent dans des pays où les normes culturelles sont différentes — surtout sur le plan de l'égalité entre les sexes?

Êtes-vous en mesure ou avez-vous déjà été obligés de les préparer pour différentes...? Nous avons beaucoup de chance au Canada, évidemment, parce que les déplacements ne posent vraiment aucun problème. Toutefois, quand elles doivent se rendre à l'étranger, êtes-vous parfois obligés de prendre des dispositions spéciales? Aidez-vous la ministre et la secrétaire parlementaire à prendre ces dispositions? Pourriez-vous nous dire comment vous procédez et quels genres de dispositions doivent être prises?

Mme Linda Savoie: Nous avons la chance de pouvoir compter sur les compétences des fonctionnaires des Affaires étrangères.

Chaque fois qu'un ministre voyage, les gens de son ministère ont tendance à se tourner vers Affaires étrangères pour bénéficier de cette source d'expertise, parce que les fonctionnaires possèdent une connaissance beaucoup plus poussée des cultures, notamment des comportements sexospécifiques. À Condition féminine, nous ne prétendons pas avoir ce degré d'expertise, mais nous savons où obtenir les renseignements quand nous en avons besoin.

Mme Stella Ambler: D'accord. Merci. Vous faites bien de collaborer avec ce ministère à ce sujet.

D'ailleurs, votre réponse m'amène à ma deuxième question. J'aimerais savoir quels sont les autres ministères avec lesquels Condition féminine travaille pour mettre en oeuvre des programmes. Peut-être que la liste est trop longue pour répondre à la question, ou

peut-être que vous travaillez particulièrement souvent avec un ou deux d'entre eux, comme Justice, par exemple.

Mme Linda Savoie: Vous avez raison de dire que certains ministères ont des mandats plus complémentaires que d'autres. Par exemple, dans le dossier des Autochtones, nous travaillons en étroite collaboration avec Justice, Affaires autochtones et Sécurité nationale. Dans le dossier de la violence, nous travaillons en étroite collaboration avec Sécurité publique, et nous avons collaboré avec Santé Canada.

Si vous regardez la quarantaine de ministères clés de la famille fédérale, je dirais que nous collaborons assez étroitement avec au moins la moitié de ceux-ci, selon le problème. Notre mandat est si vaste et si polyvalent qu'il nous est possible d'établir des relations de ce genre. S'il s'agit d'un problème économique, nous travaillons avec Industrie et les organismes de développement économique. S'il s'agit d'un problème de violence ou de santé...

Je n'aimerais pas avoir à choisir mon ministère préféré en ce moment.

Mme Stella Ambler: Non. En fait, c'est bon à savoir.

J'aimerais également encourager plus de femmes à se porter candidate à des élections. Avec quels ministères travailleriez-vous pour des programmes dans ce sens? Quels programmes existent et, d'après vous, donnent-ils de bons résultats?

• (1720)

Mme Linda Savoie: Beaucoup d'efforts sont déployés à l'échelle provinciale. À l'échelle fédérale, des organismes subventionnés ont travaillé dans diverses régions du pays. Nous avons collaboré avec la Fédération canadienne des municipalités et avec Groupe Femmes, Politique et Démocratie, au Québec. Nous avons travaillé avec des organismes de jeunes et des conseils d'étudiants.

Par conséquent, nous travaillons avec un vaste éventail d'intervenants qui visent à aider les femmes, tant jeunes que moins jeunes à occuper des postes de leadership. Patrimoine Canada fait un excellent travail auprès des jeunes et accorde une grande importance au devoir civique dans ses programmes qui leur sont destinés. Un certain nombre d'autres ministères — peut-être que Daniel pourra en mentionner d'autres qui lui viennent à l'esprit — jouent un rôle à ce chapitre.

Quoi qu'il en soit, de toute évidence, les provinces et les municipalités déploient beaucoup d'efforts dans ce domaine.

Mme Stella Ambler: Oui, et je sais que c'est un dossier auquel la ministre s'intéresse.

Est-ce que Condition féminine Canada collabore avec le groupe À voix égales?

Mme Linda Savoie: Oui, nous avons collaboré avec À voix égales à de nombreux dossiers au fil des ans. Ses membres nous font toujours part d'une expertise très fiable.

Mme Stella Ambler: Oui, ils possèdent beaucoup de connaissances.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Young, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

M. Terence Young: Merci, madame la présidente.

Si on me le permet, je vais céder mon temps de parole à Mme Young.

Merci.

Mme Wai Young: Merci, cher cousin Young.

C'est encore moi. Je suis désolée, mais tout à l'heure, j'ai été un peu interrompue, alors je remercie mon collègue de partager son temps de parole avec moi.

Tantôt, nous avons parlé de recueillir les renseignements concernant tous les programmes et services — évidemment, de l'ensemble des ministères — qui viennent en aide aux femmes, aux enfants et aux jeunes. Cependant, j'aimerais également aborder le travail que nous faisons à l'étranger, comme l'ont déjà fait certains de mes collègues.

J'ai eu l'énorme privilège de pouvoir aller au Cambodge il y a quelques années pour visiter une des cliniques de santé maternelle et infantile que notre gouvernement finance en vertu de l'initiative en matière de santé maternelle et infantile que le premier ministre a lancée au G7 en 2009, je crois. Comme vous le savez, il s'agit d'un programme de 2 milliards de dollars qui bénéficie de l'aide financière internationale. L'initiative cible tout particulièrement les femmes et les enfants et elle sauve quelque 6,6 millions de vies dans le monde entier.

Ensuite, il y a le plan d'action national contre la traite de personnes, dirigé par la députée Joy Smith. Celui-ci a comme objectif de venir en aide aux femmes — principalement des femmes — qui font l'objet de la traite; celles-ci se trouvent dans des situations poignantes. Tout récemment, j'ai aussi eu l'occasion d'aller voir — en fait, j'accompagnais le gouverneur général — certains des programmes subventionnés par World Vision en Thaïlande et en Inde.

Je voulais aussi vous parler du fait que, comme il a déjà été mentionné, nous menons présentement une étude sur le leadership économique et la prospérité des femmes. Dans le cadre de cette étude, nous avons entendu un représentant de la Banque fédérale de développement, qui a dit que celle-ci avait mis sur pied un programme pour aider les femmes à établir leur propre PME. Voilà un autre programme qui cible justement les femmes.

Bien sûr, nous sommes tous au courant de la Journée internationale des filles — que la ministre Rona Ambrose a lancée et fait connaître sur la scène internationale en collaboration avec les Nations Unies —, qui a, nous l'espérons, des répercussions partout dans le monde.

Par conséquent, comment faites-vous pour recueillir les renseignements concernant des programmes de ce genre que le gouvernement du Canada met en oeuvre à l'étranger et aussi au Canada? Il s'agit de programmes vraiment importants, qui donnent d'excellents résultats. Par exemple, nous avons un programme de lutte contre la traite des personnes au pays. Nous avons justement démantelé des groupes de personnes qui se livraient à la traite de personnes. Beaucoup d'efforts sont déployés dans ce domaine.

Comment faites-vous pour recueillir tous ces renseignements et tirer parti de toutes ces initiatives?

Merci.

M. Daniel Sansfaçon: Pour revenir à ce que Linda disait plus tôt au sujet du vaste mandat horizontal de Condition féminine Canada, nous ne recueillons pas précisément ces renseignements. Toutefois, nous en sommes informés par les ministères pertinents, que ce soit directement par le ministère des Affaires étrangères ou de celui du Commerce et du Développement — je ne me souviens plus du

nom — ou encore, dans certains cas, par l'entremise de Citoyenneté et Immigration, Sécurité publique Canada ou la GRC, qui travaille à l'échelle internationale dans le cas de la traite des personnes.

Nous serons donc informés de toutes ces initiatives, mais pas nécessairement des détails concernant le financement des projets, étant donné que les ministères ou organismes en sont directement responsables.

• (1725)

Mme Linda Savoie: J'ajouterais que, au sein de la famille fédérale, les renseignements sont souvent partagés dans le cadre de groupes de travail interministériels, dont certains sont spécifiquement axés sur les questions que vous venez d'aborder. Par exemple, un de ces groupes de travail se penche sur les mariages forcés et un autre, sur la traite de personnes.

Des voix: C'est vrai.

Mme Linda Savoie: Ces groupes deviennent des lieux d'échange de connaissances et de renseignements, qui assurent la coordination d'efforts complémentaires. Nous avons tendance à adopter une approche axée sur le problème: nous rassemblons autour d'une même table les acteurs qui sont bien placés pour en discuter, et nous les invitons à faire part des renseignements dont ils sont au courant.

J'espère que cela vous aide un peu.

Mme Wai Young: Madame la présidente, me reste-t-il du temps?

Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Madame Savoie, monsieur Sansfaçon, madame Lapointe, je vous remercie beaucoup d'avoir participé à cette séance et d'avoir répondu à nos questions.

Je veux maintenant attirer l'attention de tous les membres du comité, car nous allons maintenant mettre aux voix les crédits 1 et 5 sous la rubrique « Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme », et il est important de comprendre une chose concernant ces crédits. Étant donné que l'année financière commence le 1^{er} avril et que le budget est voté au cours du mois de juin, il y a toujours des crédits provisoires qui sont adoptés, de façon à ce que la machine gouvernementale puisse tourner. C'est pourquoi, à la suite de la rencontre que nous venons de tenir, nous allons mettre aux voix le crédit 1 sous la rubrique « Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme », moins le montant attribué à titre de crédit provisoire.

BUREAU DE LA COORDONNATRICE DE LA SITUATION DE LA FEMME

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État..... 9 370 497 \$

La présidente: Le crédit 1 est-il adopté?

[Traduction]

Mme Susan Truppe: Excusez-moi, mais d'où tirez-vous cela?

La présidente: Nous venons d'entendre la ministre et les membres de son personnel parler du Budget principal des dépenses, et je vous demande donc maintenant de voter à ce sujet.

[Français]

Madame Truppe, il n'y a pas de document à proprement parler; nous allons simplement mettre aux voix les crédits attribués au Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme.

[Traduction]

Je vais vous expliquer brièvement ce que nous faisons. Nous venons d'étudier le Budget principal des dépenses, et normalement, selon notre protocole, nous mettons aux voix ces crédits. D'accord?

[Français]

Le crédit 1 sous la rubrique « Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme », moins le montant attribué à titre de crédit provisoire, est-il adopté? J'aimerais que vous vous exprimiez clairement.

(Le crédit 1 est adopté.)

Crédit 5—Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions..... 19 033 333 \$

• (1730)

La présidente: Le crédit 5 sous la rubrique « Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme », moins le montant attribué à titre de crédit provisoire, est-il adopté?

(Le crédit 5 est adopté.)

La présidente: Le vote est clair. Merci.

Le comité ordonne-t-il à la présidente de faire rapport à la Chambre du Budget principal des dépenses de 2014-2015?

Des députés: D'accord.

La présidente: C'est clair comme de l'eau de roche.

Notre prochaine rencontre aura lieu le mercredi 30 avril 2014 à la pièce 228 de l'édifice de La Promenade. Nous poursuivrons alors notre étude sur le leadership économique et la prospérité des Canadiennes.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>